le Canard libéré
Vingtième année N°871 vendredi 13 novembre 2026 - 8 DH -Directeur de la publication Abdellah Chankou



Grand-messe à Casablanca

Moulahom se prend pour Klaus Schwab

P4

Renault Tanger

L'EMPLOI PASSE-T-IL À LA CASSE ?



Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce..

P6

Amanys Pharma

Au cœur d'une usine où le médicament prend forme

P8



Moulay Younous El Alamy, administrateur d'Amanys Pharma.

Confus DE CANARD

Tomate : Le gouvernement à la sauce action !

P2

Diplomatie à la petite semaine

Alger retrouve Niamey… et ses vieux tuyaux crevés

P12

MGPAP

Quatre ans de prison ferme pour Abdelmoumni

P11



Cannabis thérapeutique

Pharma 5 ouvre la voie

P10



Le management de Pharma 5 lors de la conférence de presse.

Confus de CANARD





Abdellah Chankou
Directeur de la publication

Tomate : Le gouvernement à la sauce action !

Il aura suffi d'une décision ferme pour que le cours de la tomate retrouve un semblant de sagesse. Après avoir atteint des sommets inquiétants, frôlant les 15 dirhams le kilo, le voilà qui chute à 6 dirhams, en début de semaine , sur le marché de gros de Casablanca. Une dégringolade spectaculaire qui soulage les ménages, durement éprouvés par la flambée des derniers jours, mais qui surtout jette une lumière crue sur les véritables ressorts de cet renchérissement anormal qui rythme depuis des années le quotidien du consommateur lambda.

La baisse du prix de la tomate n'est pas spontanée, induite par une décision politique : la suspension, annoncée la semaine dernière, des exportations de tomates vers les marchés africains. Objectif affiché : réapprovisionner le marché national et contenir la hausse des prix. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Dès que la tomate cesse de prendre le chemin des marchés extérieurs, elle redevient accessible aux consommateurs marocains. Une démonstration grandeur nature de l'effet des choix publics sur les prix, et un rappel que la main visible de l'État peut, quand elle le veut, peser sur les réalités du marché.

Pendant que les consommateurs scrutaient les étals, les explications fusaient : fortes chaleurs, aléas climatiques, perturbations de la production. Autant de facteurs qui pèsent certes sur les récoltes, mais qui ne sauraient tout expliquer. La rapidité avec laquelle les prix ont dégonflé après la suspension des exportations invite à regarder ailleurs : du côté des arbitrages commerciaux et de la répartition des volumes disponibles. Autrement dit, la question n'est pas seulement de savoir combien de tomates sont produites, mais à qui elles sont destinées. Depuis plusieurs années, les exportations agricoles marocaines ont considérablement élargi leur horizon, notamment vers les marchés subsahariens, devenus des débouchés stratégiques pour les producteurs. Cette ouverture commerciale est légitime et souhaitable pour une économie qui cherche à valoriser ses filières et à conquérir de nouveaux marchés. Mais à force de regarder vers l'extérieur où les prix sont il est vrai plus élevés, certains semblent avoir oublié le citoyen marocain devenu quantité négligeable à leurs yeux…

Mais à quoi bon faire rayonner la tomate marocaine à l'étranger si elle devient un produit de luxe sur les tables marocaines ?

Mais à quoi bon faire rayonner la tomate marocaine à l'étranger si elle devient un produit de luxe sur les tables marocaines ? L'exportation ne devrait jamais se transformer en machine à assécher le marché intérieur. Le commerce extérieur est un levier de croissance, pas un permis de pénaliser le consommateur national. La priorité doit être aller à l'approvisionnement suffisant et des prix abordables pour la population avant de satisfaire les appétits des circuits d'exportation et ses grosses légumes insatiables. C'est une question de bon sens, mais aussi de justice sociale.

Pour autant, le gouvernement El Mansouri ne doit pas s'arrêter en si bon chemin. La baisse du prix de la tomate est un signal encourageant, pas une victoire définitive sur la vie chère. Certains légumes comme la courgette à 17 DH ou la pomme de terre et les carottes doivent revenir à des niveaux raisonnables. D'autres fronts attendent une intervention tout aussi énergique, à commencer par celui des viandes rouges, dont les prix continuent de résister à la baisse malgré les milliards de dirhams de subventions publiques injectés dans la filière sous le gouvernement précédent. Une générosité budgétaire qui peine toujours à se traduire dans les assiettes des ménages.

Il y a manifestement un dysfonctionnement profond dans l'écosystème des viandes rouges. Entre les aides à l'importation, les dispositifs de soutien et les mécanismes censés préserver l'approvisionnement, le contribuable est en droit de demander des comptes. Où est allé réellement l'argent public ? Qui en a profité au bout de la chaîne ? Et surtout, pourquoi les prix restent-ils aussi élevés pour le consommateur final ? Il ne suffit pas de subventionner une filière pour prétendre avoir réglé le problème. Encore faut-il s'assurer que les aides atteignent leur destination et se répercutent effectivement sur les prix de vente.

La tomate vient de démontrer qu'une décision ciblée peut produire des effets rapides. Le dossier des viandes rouges exige désormais le même volontarisme, avec un diagnostic sans complaisance, davantage de transparence sur les circuits d'approvisionnement et de distribution, un contrôle des marges, un raccourcissement des circuits de distribution et une évaluation rigoureuse de l'efficacité des aides publiques.

La perspective d'une baisse plus générale des prix des légumes dans les prochains jours est certes une bonne nouvelle. Mais il serait dommage de s'en tenir à ce soulagement conjoncturel sans tirer les enseignements de cet épisode. Le Maroc ne peut pas prétendre être une grande puissance exportatrice agricole tout en laissant son propre marché subir des tensions d'approvisionnement à répétition qui mettent à mal le pouvoir d'achat. Plat national et pitance du grand nombre, le tagine doit rester abordable quelque soit le contexte. Il y va de la stabilité sociale et de la stabilité tout court !

La réussite d'une filière ne se mesure pas uniquement aux tonnages expédiés à l'étranger ni aux devises engrangées, mais aussi à sa capacité à nourrir convenablement la population du pays producteur.

En somme, il ne s'agit pas de fermer les frontières aux tomates marocaines ni de décourager les éleveurs. Il s'agit de remettre le consommateur au centre des politiques publiques. Car les Marocains n'ont pas besoin de discours sur la cherté de la vie, encore moins de justifications météorologiques à répétition. Ils attendent des actes et des résultats. Quand l'État reprend la main, les prix redescendent.

Moralité : lorsqu'un gouvernement agit et fait de la politique au sens noble du terme, en plaçant l'intérêt général au-dessus des calculs partisans et en évitant les confusions entre pouvoir, affaires et opportunisme, c'est finalement le citoyen qui en récolte les bénéfices. ◗

Côté BASSE-COUR



Allaitement maternel Le meilleur départ dans la vie

Du 20 octobre au 20 novembre, le Maroc consacre un mois à la promotion de l'allaitement maternel. Une campagne nationale qui rappelle les bienfaits irremplaçables du lait maternel pour la santé du nourrisson, mais aussi celle de la mère.

Le lait maternel reste le premier aliment du nourrisson et l'un des meilleurs investissements pour sa santé future. C'est le message central de la 16e édition de la Campagne nationale de promotion de l'allaitement maternel, organisée par le ministère de la Santé et de la Protection sociale, en partenariat avec l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), du 20 octobre au 20 novembre 2026.

Cette année, l'accent est particulièrement mis sur l'allaitement exclusif durant les six premiers mois de la vie. Une recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui préconise également de poursuivre l'allaitement, en complément d'une alimentation diversifiée à partir de six mois, jusqu'à l'âge de deux ans ou au-delà.

Et pour cause : le lait maternel apporte au bébé les nutriments essentiels à sa croissance et contribue à renforcer ses défenses immunitaires. Il le protège notamment contre les infections digestives et respiratoires, tout en participant à son développement physique et cognitif.



Le lait maternel apporte au bébé les nutriments essentiels à sa croissance

Ses bienfaits ne s'arrêtent pas à l'enfant : l'allaitement contribue également à préserver la santé de la mère, notamment en réduisant les risques de certains cancers, dont ceux du sein et de l'ovaire.

Pour le pédiatre Dr Moulay Daid Afif, l'allaitement maternel constitue un véritable capital santé dès les premiers instants de la vie. « Le lait maternel est bien plus qu'un aliment : c'est une protection naturelle, parfaitement adaptée aux besoins du nourrisson. Il contient les éléments nutritifs et les anticorps nécessaires pour accompagner sa croissance, renforcer son système immunitaire et le protéger contre de nombreuses infections. Aucun lait artificiel ne reproduit entièrement cette richesse biologique », souligne-t-il.

Le spécialiste insiste également sur l'importance de l'accompagnement des jeunes mamans : « Il ne suffit pas de recommander l'allaitement, il faut aussi donner aux mères les moyens de le pratiquer dans de bonnes conditions. Elles ont besoin d'être informées, conseillées et soutenues, dès la maternité et tout au long des premiers mois. »

Au-delà de la sensibilisation, cette campagne entend ainsi mobiliser les professionnels de santé, les familles et les acteurs de proximité pour lever les idées reçues et les obstacles qui peuvent décourager les mères. Car favoriser l'allaitement, c'est aussi créer un environnement bienveillant, où les femmes ne sont ni culpabilisées ni laissées seules face aux difficultés.

En matière de santé infantile, le meilleur départ ne tient parfois qu'à un geste naturel : mettre le bébé au sein dès la première heure de sa vie et lui offrir ce que la nature a conçu de plus adapté à ses besoins..

Forêt 33 La mort pousse sous les arbres

Décidément, la forêt 33 n'a pas fini de livrer ses secrets macabres. Quelques semaines après la découverte des corps de deux jeunes hommes assassinés dans cette zone, une nouvelle dépouille, dans un état de décomposition avancée, vient d'être retrouvée au milieu des arbres. La dépouille a été transférée à la morgue afin de procéder à son identification et à l'autopsie. Un troisième corps, une nouvelle énigme et une inquiétante question : combien d'autres victimes la forêt pourrait-elle encore dissimuler sous son épais manteau de verdure? Face à ce décor qui semble tout droit sorti d'un mauvais cauchemar, les autorités ont décidé d'élargir les opérations de ratissage. Les recherches se poursuivent pour vérifier si d'autres victimes ne seraient pas enfouies dans les replis de cette forêt devenue, au fil des découvertes, un inquiétant théâtre de mort. L'affaire des deux jeunes hommes assassinés a déjà conduit à l'arrestation de Plusieurs suspects dont des gendarmes. Parallèlement, une vaste opération mobilisant 260 gendarmes et 58 membres des Forces auxiliaires a été menée dans le secteur, donnant lieu à plusieurs saisies de produits prohibés. La forêt 33, qui devrait n'être qu'un espace de promenade et de respiration pour les habitants, prend des allures de décor de film d'épouvante. À chaque nouvelle fouille, la peur est de tomber sur une autre macabre découverte. Dans la forêt 33, les arbres ne cachent plus seulement la lumière du soleil. Ils semblent aussi dissimuler les traces d'une horreur dont on ne connaît pas encore toute l'étendue.



À chaque nouvelle fouille, la peur de tomber sur une autre macabre découverte.

Jet Energy Courant faible en Bourse

Jet Energy, filiale de Jet Contractors, groupe marocain de BTP contrôlé par AR Corporation, la holding de la famille Rtabi, a fait son entrée en Bourse du 2 au 5 novembre dans une discrétion presque monacale. Pas de grande campagne de communication, pas de publicité tapageuse, pas même de quoi électriser les investisseurs.

L'opération avait pourtant de quoi intriguer, avec un prix de souscription fixé dans une fourchette de 125 à 143 DH l'action. Un écart de 18 DH entre le bas et le haut de la fourchette, une amplitude plutôt inhabituelle qui aurait mérité quelques explications et, surtout, une communication à la hauteur de l'enjeu. Mais visiblement, chez Jet Energy, on a préféré économiser les watts médiatiques.

Le résultat semble à la mesure de cette discrétion : pas de ruée sur les actions ni de bousculade au portillon des souscriptions. À croire que l'opération a été davantage signalée aux initiés qu'au marché. Une affaire qui manque singulièrement d'énergie communicative ! Car en Bourse, il ne suffit pas d'être coté pour être convoité.



Peu de gens étaient au courant...

Encore faut-il se faire connaître et donner envie aux investisseurs de monter à bord. Chez Jet Energy, le courant a manifestement eu du mal à passer. ! Résultat : L'étincelle qui déclenche l'engouement des investisseurs n'a pas jailli. Panne sèche du côté de la médiatisation !

IS à 40 % Les cimentiers et les télécoms dans le viseur

Les groupes de la majorité parlementaire ont en effet déposé un amendement visant à soumettre les entreprises de ces deux secteurs réalisant un bénéfice net supérieur ou égal à 100 millions de DH au taux de 40 %, jusque-là réservé notamment aux banques, aux assurances, à Bank Al-Maghrib et à la CDG. Pour justifier cette extension, les élus invoquent la justice fiscale, le niveau de rentabilité des entreprises concernées et la structure de marchés qu'ils considèrent comme « quasi monopolistiques ». L'idée est de faire contribuer davantage des secteurs jugés particulièrement rémunérateurs et caractérisés par une concurrence limitée.

Le dispositif proposé n'est pas anodin : le seuil de 100 millions de DH déclencherait l'application du taux de 40 % sur la totalité du bénéfice imposable, et non sur la seule fraction dépassant ce montant. Une différence qui peut sensiblement alourdir la facture fiscale des entreprises concernées. Avec cet amendement, la majorité entend donc élargir le cercle des grandes entreprises



Faire contribuer davantage des secteurs jugés particulièrement lucratifs.

appelées à contribuer davantage aux recettes de l'État. Reste à savoir si cette extension sera adoptée et comment les secteurs concernés apprécieront ce nouveau tour de vis fiscal.

Côté BASSE-COUR



Beurgeois GENTLEMAN

1936, les premiers congés payés des ouvriers français (10/10)

Après la démission de Léon Blum, Edouard Daladier va lui succéder. Le Front Populaire va connaître un terrible échec en 1938. Les usines sont cernées et investies par les forces de l'ordre. Un million de français sont brutalement mis au chômage. Ils ne seront réintégrés que contre l'engagement de ne plus contester leurs employeurs. Dix milles syndicalistes et délégués du personnel sont renvoyés. Malgré la tentative pacifiste des accords de Munich en 1938, Edouard Daladier cède devant les Nazis d'Hitler qui occuperont la France au printemps 1940. Très heureux, les fils de Pétain de Vichy vont abattre le Front Populaire. Ils ne manquent pas d'humour puisqu'ils vont arrêter et emprisonner Léon Blum en septembre 1940 en l'accusant d'être responsable de la défaite militaire de la France face à l'Allemagne nazie ! Des archives exceptionnelles de cette épopée du Front Populaire seront volées par les Nazis allemands dans la France de 1940. Ces archives leur permettront de connaître leurs adversaires. Les militants, ainsi identifiés, seront fusillés ou déportés et n'en sont pas revenus des camps nazis. Le régime des fils de Pétain de Vichy ne parviendra pas à effacer, comme il l'espérait, les avancées sociales du Front Populaire. En 1943, le CNR, Conseil National de la Résistance, est mis en place par Jean Moulin à la demande du général Charles de Gaulle, alors chef du gouvernement de la France libre à Londres. Ce CNR rassemble tous les partis de la gauche et de la droite



parlementaires. Il proposera d'instaurer un système universel de sécurité sociale et un régime de retraite pour tous les salariés, venant définitivement conforter le modèle social imaginé par le Front Populaire en 1936. Ce Front Populaire aura constitué, en 1936, la matrice de la France, telle que nous la connaissons aujourd'hui en 2026.

Face au régime des fils de Pétain de Vichy, le sultan Mohammed V a fermement refusé d'appliquer le port de l'étoile jaune aux Juifs du Maroc. Sa réponse fut historique : « au Maroc, il n'y a pas de Juifs, il n'y a pas de Musulmans, il n'y a que des Marocains. ». Alors que les fils de Pétain de Vichy avaient fait préparer un stock d'étoiles jaunes, Mohammed V a rétorqué : « Si vous faites des étoiles jaunes pour eux, alors rajoutez-en 50 autres pour moi et ma famille. » Cette célèbre formule des « 50 étoiles supplémentaires » est restée gravée comme un symbole dans la mémoire collective. SM Mohamed V a refusé de livrer la liste des Marocains de religion juive à ces fils de Pétain. Il a réaffirmé sa protection de souverain en déclarant : « Les Juifs marocains sont mes sujets et ils sont sous ma protection. » Il a publiquement affiché son soutien en invitant officiellement tous les rabbins du Maroc à s'asseoir à ses côtés lors de la Fête du Trône en 1941, au grand dam des fils de Pétain présents à cette fête. Grâce à cette résistance passive et à l'arrivée des troupes américaines en novembre 1942, aucun Juif marocain n'a été déporté ni spolié de ses biens, contrairement à ce qui s'est produit en Europe et en Algérie. ◗

Beurgeois.Gentleman@gmail.com
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Grand-messe à Casablanca

Moulahom se prend pour Klaus Schwab

À Casablanca, Moulay Hafid Elalamy se prend pour un grand de ce monde avec son Business Transformation Forum. Deux cents invités triés sur le volet, un palace en guise de décor, et surtout des portes hermétiquement fermées aux médias. Le Davos casablancais se mijote donc en circuit fermé. À défaut de transparence, on aura au moins le huis clos ! Moulay Hafid Elalamy voit grand. Très grand. Après avoir bâti un empire dans les affaires, l'ex-ministre de l'Industrie s'est mis en tête de transformer Casablanca en Davos africain. Rien que ça ! Le 20 novembre, le Royal Mansour accueillera la première édition du Business Transformation Forum, grand-messe économique orchestrée par Saham Bank. Au menu : 200 personnalités des affaires, de la finance, de la politique et de la pensée, marocaines et internationales. Du beau linge, forcément. Aliko Dangote, des pointures de la finance mondiale, des intellectuels et même quelques célébrités du sport. De quoi remplir les cartes de visite et faire tourner les têtes. Mais un détail détonne dans ce raout consacré aux transformations du monde : les médias ne sont pas priés. Le forum se tiendra à huis clos, réservé aux seuls initiés. Circulez, il n'y a rien à voir ! Pour réfléchir à l'avenir du monde, il vaut visiblement mieux rester entre gens qui se connaissent, se comprennent et surtout ne risquent pas d'être interrompus par une question embarrassante. Il faut dire que MHE a quelque raison de se sentir autorisé à jouer les maîtres des céans. L'homme est à la tête de Teleperformance, géant mondial de la relation client. De quoi lui donner le sentiment qu'il maîtrise aussi la relation avec les médias : on choisit ses interlocuteurs, on filtre les échanges et on garde la main sur la conversation. Sauf qu'un forum économique n'est pas un centre d'appels où l'on met les questions gênantes en attente avant de raccrocher au nez des journalistes. Une initiative téléphonée ? Le jeu de mots est facile, mais le dispositif s'y prête merveilleusement. Davos version MHE, c'est donc Davos sans journalistes, sans indiscrets et sans témoins. Un club privé où les puissants refont le monde à l'abri des oreilles qui traînent. Le concept est original: on convoque les grands esprits de la planète, mais on oublie le quatrième pouvoir. Celui qui a la fâcheuse manie de demander ce qui s'est réellement dit, qui a promis quoi, et ce qu'il en restera une fois les petits fours digérés. On connaissait les réunions



à huis clos pour préserver des négociations sensibles. On découvre désormais le forum économique sous cloche. La transformation du monde attendra : priorité à la protection des échanges contre les regards extérieurs! La transparence serait-elle devenue une technologie trop intrusive pour les affaires? Certes, personne ne conteste à un organisateur le droit de réunir qui il veut, comme il veut. Les échanges confidentiels ont leur utilité. Mais quand on prétend organiser un rendez-vous de portée internationale, avec des ambitions qui débordent le petit cercle des invités, il faut accepter un minimum de lumière. À moins que le rayonnement international ne se mesure désormais au nombre de portes qu'on ferme. Le plus cocasse : ce forum entend précisément débattre des mutations économiques, technologiques et sociétales, de l'intelligence artificielle et de l'avenir des entreprises. Bref, de sujets qui concernent toute la société. Mais celle-ci devra se contenter des miettes de communication soigneusement sélectionnées après la cérémonie. Le public aura droit au communiqué, les invités au banquet, et les organisateurs à la satisfaction du devoir accompli. Chacun son privilège ! Joli paradoxe, aussi, que de voir un homme longtemps rompu aux fonctions publiques — et donc à l'importance de la communication — organiser un événement aussi hermétique. MHE, qui n'a jamais eu peur de voir grand, semble cette fois redouter de voir trop de monde. Surtout ceux qui ne figurent pas sur la liste d'invitation.

On imagine déjà le bilan de cette première édition : des échanges exceptionnels, des idées visionnaires, des perspectives inédites et une atmosphère formidable. Le tout sans qu'un journaliste vienne gâcher l'unanimité ambiante avec une question qui fâche. Le rêve ! Au fond, ce mini-Davos risque surtout de consacrer une vieille tradition : celle des élites qui adorent parler du monde — à condition que le monde ne soit pas dans la salle. Et puisqu'il est question de transformation, MHE vient d'en administrer une nouvelle démonstration. À peine deux ans après avoir racheté les activités marocaines de Société Générale, dont La Marocaine Vie, le voilà qui cède cette dernière à Wafa Assurance. Notre champion national du Kleb Chekleb! Après avoir déjà vendu son ancien empire assurantiel à Sanlam, le patron de Saham semble avoir retrouvé le goût des valses financières . Chez Moulahom, l'assurance, c'est décidément une affaire de flux et de reflux. Tout ce qui s'assure ne le rassure plus ? ◗

Côté BASSE-COUR



L'Algérie sans pommes de terre

Oh purée !

Au pays de Tebboune, le pétrole coule, mais la patate est une denrée rare . Et pour se payer des frites, il faudra bientôt avoir les moyens de s'offrir le baril !

En Algérie, trouver de quoi faire frire une pomme de terre relève de la chasse au trésor. Car la pomme de terre se fait désirer, l'huile de table joue les abonnés absents et les restaurateurs commencent à retirer les frites de leurs menus. Incroyable dans un pays où le président Abdelmadjid Tebboune passe pourtant le plus clair de son temps à raconter des salades ! Mais les tebbouniades ne nourrissent pas les ménages et les fadaises ne font pas frire les patates. Depuis plusieurs jours, le tubercule national est devenu une denrée de luxe. Son prix s'envole sur les marchés, tandis que l'huile de table se fait rare dans le commerce. À ce rythme, les Algériens vont bientôt devoir contracter un crédit à la consommation pour s'offrir une portion de frites. Le steak-frites risque de devenir un steak tout court, et encore, à condition que la viande ne décide pas à son tour de prendre des vacances !

Le plus cocasse est que les autorités ont beau fixer des prix plafonds, multiplier les contrôles, traquer les spéculateurs et annoncer des opérations de déstockage, la pomme de terre n'en fait visiblement qu'à sa tête. Elle a même réussi cet exploit : devenir introuvable à un prix réglementé ! Une prouesse économique qui mériterait presque une médaille.

Pendant ce temps, le régime s'emploie à cultiver de fausses solutions, convoque des réunions stériles et promet de remettre de l'ordre dans les circuits de distribution. Les consommateurs, eux, n'ont que faire des déclarations improductives : ils veulent des patates et de l'huile, pas de l'agitation bureaucratique. Seul espoir: que les nouvelles récoltes viennent au secours d'une pouvoir indigeste…



En attendant, les ménages sont invités à faire preuve d'imagination culinaire. Purée sans pommes de terre ? Frites sans huile ? Le pétrole coule à flots, mais pour trouver une patate, il faut désormais un permis de recherche ! Il ne restera plus au gouvernement algérien qu'à créer un ministère de la Patate et une brigade spéciale chargée de traquer les bidons d'huile. ◗



Le Maigret du CANARD



ABDELLAH CHANKOU



L'usine Renault Tanger a bâti une partie de son attractivité sur une main d'oeuvre compétitive.

Renault Tanger

L'EMPLOI PASSE-T-IL À LA CASSE ?

Chez Renault Tanger, la course à la compétitivité se paie en emplois. Le constructeur prépare le départ de centaines d'ouvriers, rappelant que les success-stories industrielles ont souvent un sérieux coût social. Décryptage d'un modèle qui commence à montrer ses limites.

Le coup de froid à la fois politique, social et économique est venu de Tanger. Le 4 novembre, une annonce émanant d'un groupe spécial chargé des opérations au sein de l'usine Renault a fait l'effet d'une douche froide auprès des salariés. Selon les informations diffusées par ce groupe, la direction a officiellement annoncé le lancement de procédures de départ concernant environ 800 travailleurs, lors d'une réunion avec les chefs d'équipe des différents départements. Ces derniers ont été chargés à l'issue de ces réunions de commencer le recensement et l'enregistrement des noms des salariés concernés.

L'information a provoqué une onde de choc parmi les employés. Dans son message, le groupe spécial a appelé les travailleurs à accepter la situation « avec un esprit sportif », rappelant que « le secteur de l'industrie n'est pas un abri éternel, et chaque début a une fin ». Il a également exhorté les responsables à conduire cette phase dans un esprit de responsabilité et d'intégrité, sans vendetta personnelle ni instrumentalisation de la situation pour régler des comptes avec certains salariés. On leur demande donc de prendre la nouvelle avec philosophie : après tout, perdre son gagne-pain n'est qu'un petit accident de parcours dans la grande marche de la compétitivité et la course effrénée vers toujours plus de bénéfices!

Il faudrait presque remercier l'employeur pour cette délicate attention : vous perdez votre emploi, mais avec responsabilité, intégrité et conscience professionnelle, s'il vous plaît !

Manifestement, dans la nouvelle école du management industriel, on doit aussi apprendre à perdre son emploi avec fair-play. Le prochain module portera sans doute sur l'art de sourire en recevant son avis de licenciement… Cet appel au calme en dit long sur les tensions et les inquiétudes que suscite cette opération de dégraissage au sein de l'usine.

Assiste-t-on, à la faveur de ces licenciements, au début de la fin d'un modèle industriel dont les gouvernements marocains successifs n'ont cessé de se gargariser ? Pendant des années, l'implantation de Renault à Tanger a été érigée en symbole de l'attractivité du Royaume, de sa capacité à séduire les grands groupes internationaux et à s'imposer comme une plateforme automobile exportatrice. Inaugurée en 2012, l'usine de Meloussa a incarné l'ambition d'un Maroc industriel, capable de produire à grande échelle pour les marchés internationaux.

Mais derrière cette success-story soigneusement mise en scène se profilait une réalité moins reluisante : un modèle largement fondé sur le moins-disant social. Des salaires relativement bas, un environnement fiscal favorable, du foncier mobilisé à des conditions avantageuses, des infrastructures financées ou accompagnées par la puissance publique et toute une batterie d'incitations destinées à attirer et fidéliser le constructeur français. L'État a investi et consenti des avantages importants avec une promesse centrale : créer des emplois, développer la sous-traitance locale et faire émerger un écosystème industriel compétitif et durable. Or, voilà que le partenaire industriel, après avoir largement bénéficié de cet environnement favorable qui lui a permis d'engranger des bénéfices record, met en marche la machine à licencier. Tanger locomotive de l'emploi industriel est-elle en train de caler en pleine accélération ?

Après les cadeaux, les départs et les robots!

Visiblement, les impératifs de rentabilité et de compétitivité du constructeur semblent prendre le dessus sur la promesse sociale qui avait justifié une bonne partie de cet engagement public colossal. La réaction du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, mardi 10 novembre, devant



Le Maigret du CANARD



le Parlement, à la suite de l'annonce des départs envisagés chez Renault Tanger, a de quoi interpeller. En évoquant avec desolation et résignation les risques liés au protectionnisme européen, à ses velléités de relocalisation et aux mutations de l'industrie automobile mondiale, le ministre s'est surtout livré à un constat des menaces qui pèsent sur le secteur, sans faire état de mesures anticipatrices concrètes. Comme si ce virage relevait d'un simple accident de parcours, alors qu'il met en lumière un manque de clairvoyance et d'anticipation des pouvoirs publics face à une transformation industrielle pourtant prévisible. La robotisation accélérée, la pression concurrentielle chinoise et la recomposition des chaînes de valeur ne sont pas des phénomènes nouveaux. Ils appelaient une stratégie en amont, et non un diagnostic formulé au moment où les premiers emplois sont menacés.

Les propos du ministre istiqlalien prennent aujourd'hui une résonance particulière : derrière les mutations qu'il a évoquées se joue surtout une course accélérée, sous la pression de la réduction des coûts, à la robotisation des processus, à l'automatisation et à l'intelligence artificielle, susceptible de fragiliser les investissements industriels au Maroc et, surtout, les emplois qui leur sont associés.

Réduire cette opération de dégraissage à un simple souci de gestion des ressources humaines serait donc inexact. Elle s'inscrit plutôt dans une transformation profonde de l'industrie automobile mondiale. Les constructeurs cherchent à produire davantage, plus vite et à moindre coût, avec des effectifs humains de plus en plus réduits. Dans cette nouvelle bataille, les industriels chinois ont pris une longueur d'avance, bousculant leurs concurrents européens avec des véhicules hybrides et électriques proposés à des prix particulièrement agressifs qui sont en train de conquérir de nombreux marchés y compris marocain.

La Chine ne se contente pas seulement de concurrencer l'Europe sur les prix et même la qualité. Elle impose progressivement de nouveaux standards en matière de maîtrise technologique, d'automatisation et de rapidité d'innovation.

Avance technologique

Face à cette offensive, les constructeurs historiques sont contraints de revoir leurs organisations, de rationaliser leurs effectifs et d'accélérer la modernisation de leurs outils de production. L'emploi devient hélas , dans cette équation, l'une des principales variables d'ajustement.

Le Maroc se retrouve ainsi exposé à un risque que les gouvernants n'ont peut-être pas suffisamment anticipé. Son industrie automobile, fortement intégrée aux chaînes de valeur européennes et dépendante des stratégies de quelques grands donneurs d'ordre, pourrait subir les conséquences de décisions prises dans les sièges des géants de l'automobile. Si la robotisation réduit progressivement l'avantage comparatif d'une main-d'œuvre abondante et bon marché, sur quoi reposera demain l'attractivité industrielle du Royaume? C'est précisément le modèle économique qui mérite aujourd'hui d'être interrogé. Pendant longtemps, le Maroc a vendu aux investisseurs étrangers un triptyque particulièrement séduisant : proximité de l'Europe, infrastructures performantes et coût du travail compétitif. Mais lorsque les robots deviennent plus rentables que les ouvriers, l'argument des bas salaires perd une partie de son pouvoir d'attraction. Le pays risque alors de se retrouver pris en étau entre les constructeurs européens qui automatisent pour résister à la concurrence féroce chinoise et les industriels asiatiques qui disposent déjà d'une avance technologique considérable.

Le problème qui se pose est que le Royaume dispose de peu de leviers immédiats pour empêcher un groupe international de réorganiser son appareil productif selon ses propres impératifs économiques. Les avantages consentis à l'investisseur ne lui confèrent pas automatiquement un droit de regard sur ses arbitrages industriels. D'où la nécessité de repenser les termes des partenariats public-privé avec les multinationales de l'offshoring. Les aides fiscales, foncières et les investissements publics doivent s'accompagner d'engagements sociaux précis, vérifiables et inscrits dans la durée. La création d'emplois ne saurait constituer un argument commercial à l'entrée, puis devenir une variable secondaire une fois l'usine installée et les bénéfices engrangées. Il y a urgence à changer de braquer surtout que le partenariat conclu en octobre 2025 entre Renault et le gouvernement affichait de nouvelles ambitions en matière d'investissement, de développement industriel et de création de 7.500 emplois directs et indirects. Comment concilier ces engagements avec les départs aujourd'hui annoncés à Tanger ? La question mérite une réponse claire de la part du constructeur comme des pouvoirs publics. Car derrière les chiffres de production et les performances à l'exportation, il y a des hommes et des femmes dont l'avenir professionnel dépend de décisions sur lesquelles ils n'ont pratiquement aucune prise. Et derrière chaque emploi supprimé, il y a aussi des familles, des sous-traitants et des bassins d'activité susceptibles d'être touchés.

D'où la nécessité pour les pouvoirs publics de sortir de la fascination pour les grands chiffres de l'industrie automobile et de regarder de plus près la qualité des emplois créés, leur pérennité, le niveau de qualification et la qualité de la formation dispensée, mais aussi les dispositifs d'accompagnement des salariés qui seraient amenés à perdre leur emploi et leur capacité réelle à se reconvertir vers de nouvelles activités. Autant d'enjeux qui conditionnent la valeur ajoutée réellement captée localement et la résilience du tissu industriel national

La montée en gamme technologique, la formation aux métiers de l'industrie 4.0, le développement de la recherche et de l'ingénierie ainsi que la diversification des partenaires sont devenus des impératifs. Sans cela, le Royaume risque de rester une plateforme de production performante, mais vulnérable aux arbitrages de groupes étrangers.

Le plus préoccupant serait que les pouvoirs publics découvrent aujourd'hui, à leurs dépens, les limites d'un modèle qu'ils ont longtemps présenté comme une victoire stratégique. Après avoir déroulé le tapis rouge aux constructeurs, mobilisé le foncier, investi dans les infrastructures et multiplié les incitations pour attirer les usines et leurs emplois, le Maroc risque de se retrouver spectateur de leur restructuration.

Une chose est sûre : les multinationales n'ont pas de sentiment, elles ont des tableaux de coûts et des objectifs de rentabilité.

Et lorsque le robot devient plus compétitif que l'ouvrier, les promesses d'hier prennent soudain un sérieux coup de vieux. Pour le Maroc, le véritable défi est désormais d'éviter que sa success-story automobile ne se transforme en casse sociale et que, derrière les records de production, ne se profile une réalité beaucoup moins reluisante : une industrie qui carbure à plein régime, mais cale sur le front de l'emploi. ◗



Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le Maigret du CANARD



Amanys Pharma

Au cœur d'une usine où le médicament prend forme

À Aïn El Aouda, près de Rabat, Amanys Pharma exploite un outil industriel hérité de GSK, aujourd'hui maillon stratégique du groupe Laprophan. De la purification de l'eau au contrôle qualité assisté par intelligence artificielle, en passant par la stérilisation et le conditionnement, immersion dans les coulisses d'un site où la rigueur industrielle est une condition absolue.

LAILA LAMRANI

À Aïn El Aouda, le complexe industriel d'Amanys Pharma incarne ces lieux où rien n'est laissé au hasard: chaque geste compte, la moindre approximation est proscrite, et la qualité se construit à chaque étape plutôt qu'elle ne se décrète. Derrière les murs de cette plateforme pharmaceutique de pointe , la fabrication du médicament obéit à une succession d'opérations minutieuses, encadrées par des équipes expertes et dynamiques via des procédures strictes et des contrôles permanents. Pour permettre aux journalistes de découvrir les réalités de cette industrie souvent méconnue du grand public, l'entreprise a organisé, mardi 11 novembre, une visite guidée de ses installations. Une immersion dans les différents services du laboratoire, qui a permis de suivre le parcours industriel du médicament, depuis la préparation des matières premières jusqu'au stockage des produits finis.



Moulay Younous El Alamy, administrateur d'Amanys Pharma.



La fabrication du médicament obéit à une succession d'opérations minutieuses, encadrées par des équipes expertes, via des procédures strictes et des contrôles permanents.

Première halte : l'unité de purification de l'eau. Dans l'industrie pharmaceutique, cette ressource n'a rien d'un ingrédient banal. Sa qualité répond à des exigences particulières, tant elle intervient dans les différentes opérations de fabrication. Ici, le traitement et la maîtrise de l'eau constituent un préalable incontournable à la production.

La visite se poursuit dans la zone de stockage des matières premières et des emballages. Tout est organisé pour assurer la traçabilité des approvisionnements et préserver l'intégrité des composants avant leur utilisation. Dans cet univers où la sécurité sanitaire commence bien avant la fabrication proprement dite, le stockage constitue déjà une étape essentielle de la chaîne de qualité. Plus loin, les journalistes découvrent les espaces dédiés au packaging, au conditionnement et à la mise en caisse. C'est là que les médicaments prennent leur présentation commerciale, avant de rejoindre les circuits de distribution. Mais derrière ces processus se déploie une mécanique industrielle qui exige précision, régularité et vigilance.

Autre étape particulièrement sensible du parcours : la zone de stérilisation. Dans un environnement pharmaceutique, cette opération revêt une importance capitale, notamment pour garantir la sécurité des produits concernés. La maîtrise des procédés et le respect des protocoles y sont déterminants.

L'intelligence artificielle au service de la qualité

L'un des points d'intérêt de cette visite réside dans le dispositif de contrôle qualité assisté par intelligence artificielle. L'introduction de ces technologies dans les processus industriels illustre l'évolution des méthodes de surveillance et de vérification. L'objectif est de renforcer la fiabilité des contrôles, de détecter les éventuelles anomalies et de consolider la maîtrise des opérations. Une illustration concrète de la manière dont l'industrie pharmaceutique nationale intègre progressivement les outils numériques à ses exigences traditionnelles de qualité. Le circuit conduit ensuite vers les installations de mise en palette et les espaces de stockage des produits finis. Une fois conditionnés et contrôlés, les médicaments sont préparés pour leur expédition. Là encore, organisation logistique, traçabilité et conditions de conservation sont au cœur du dispositif.

La fabrication du médicament obéit à une succession d'opérations minutieuses, encadrées par des équipes expertes, via des procédures strictes et des contrôles permanents.

Le Maigret du CANARD



La visite s'achève au laboratoire d'analyses chimiques, autre maillon essentiel de la chaîne pharmaceutique. Les analyses réalisées permettent de vérifier la conformité des matières et des produits aux spécifications requises. C'est en quelque sorte le dernier rempart avant que les médicaments ne poursuivent leur chemin vers les patients. Au-delà de cette plongée dans les ateliers, la visite a également permis de mesurer le poids industriel d'Amanys Pharma dans l'écosystème pharmaceutique marocain.

Créée en mars 2010 et détenue à 100 % par le groupe Laprophan depuis mars 2024, la société s'appuie sur un site dont l'histoire industrielle remonte à 1996, lorsqu'il était exploité par GSK Maroc. Le complexe d'Aïn El Aouda s'étend sur un terrain de 62 000 m² et constitue aujourd'hui une plateforme stratégique pour le groupe. Amanys Pharma revendique notamment une position de premier plan dans la fabrication nationale des antibiotiques bêta-lactamines. Son portefeuille dépasse les 350 autorisations de mise sur le marché et couvre plusieurs domaines thérapeutiques, allant des anti-infectieux aux soins intensifs, en passant par l'hématologie et l'oncologie.

Le site compte actuellement 207 collaborateurs. Il bénéficie d'un savoir-faire industriel transmis au fil des années et consolidé par l'expérience de ses équipes, dont 32 salariés affichent plus de vingt ans d'ancienneté au compteur. Mais Amanys Pharma regarde également vers l'avenir. L'entreprise prépare une nouvelle unité de fabrication d'injectables stériles, représentant un investissement de 374 millions de dirhams. D'une superficie bâtie de 18 000 m², cette installation devrait entrer en service au quatrième trimestre 2027, avec une capacité annoncée de 30 millions d'unités de vente conformes par an. Ce nouvel outil doit notamment permettre la fabrication locale de solutés massifs en poches et en flacons, ainsi que d'ampoules, dans un contexte où les établissements hospitaliers sont régulièrement confrontés à des tensions d'approvisionnement sur certains produits.

L'ambition du groupe dépasse les frontières nationales. À travers ses structures implantées en Inde et à Dubaï, Amanys Pharma développe ses activités de sourcing, de sous-traitance et de négoce international. La société revendique une présence commerciale dans treize pays africains et entend renforcer le rayonnement des médicaments fabriqués au Maroc sur les marchés du continent. Au terme de cette visite, une réalité finit par émerger : derrière chaque boîte de médicaments se déploie une organisation industrielle complexe, où la qualité se joue autant dans les laboratoires que dans les ateliers, les zones de stockage et les chaînes de conditionnement. Dans un secteur où la confiance du patient repose sur la fiabilité du produit, la performance industrielle ne se mesure pas uniquement aux volumes fabriqués. Elle se juge aussi à la capacité de garantir, à chaque étape, la même exigence : celle de la sécurité et de la conformité.◗

Commerce international BCP à la conquête du corridor Afrique-Chine

Le Groupe Banque Centrale Populaire (BCP) renforce son positionnement sur les échanges économiques entre l'Afrique et la Chine. À travers sa filiale Chaabi International Bank Offshore (CIB Offshore), il déploie une offre intégrée destinée à faciliter les transactions commerciales et accompagner les investissements chinois au Maroc et sur le continent. Au cœur de ce dispositif figure le règlement des opérations en renminbi (RMB). Grâce à sa participation au système chinois de paiement transfrontalier CIPS, CIB Offshore permet aux entreprises de régler directement leurs transactions avec la Chine en monnaie chinoise, notamment le paiement de leurs fournisseurs. Cette expertise est également mobilisée au profit des différentes entités du Groupe BCP en Afrique. Le dispositif cible aussi les entreprises chinoises implantées ou souhaitant s'installer au Maroc, notamment dans les zones d'accélération industrielle et à la Cité Mohammed VI Tanger Tech. L'accompagnement couvre aussi bien la gestion des flux internationaux et le règlement des importations que le financement des investissements et de l'exploitation. Autre atout, des services bancaires digitaux accessibles en chinois. La plateforme CIBOnline Corporate permet aux équipes financières basées au Maroc comme en Chine de consulter leurs opérations, avis et relevés dans leur langue de travail. Cette offre s'appuie sur un hub de paiement conforme aux standards internationaux ISO 20022 depuis 2023, couvrant l'ensemble de la chaîne des opérations internationales. Son niveau d'automatisation et sa rapidité de traitement ont été distingués par Citibank et Standard Chartered. À travers CIB Offshore, le Groupe BCP entend ainsi mettre son ancrage africain et son expertise internationale au service d'un corridor économique stratégique, en facilitant les échanges et en accompagnant les investisseurs chinois dans leurs projets au Maroc et en Afrique. « Nous entendons apporter aux investisseurs chinois un accompagnement adapté à leurs enjeux et contribuer activement au développement des relations économiques entre l'Afrique et la Chine », souligne Othmane Tajeddine, directeur général chargé de l'International et des filiales spécialisées du Groupe BCP.◗



La BCP déploie une offre pour faciliter les transactions commerciales et accompagner les investissements chinois au Maroc et sur le continent.

Nvidia Le patron avait une puce à l'oreille… mais pas la bonne !

Le patron de Nvidia, Jensen Huang, géant des puces électroniques et figure incontournable de l'intelligence artificielle, aurait-il été victime d'un bug sentimental aux conséquences géopolitiques ? À 63 ans, le milliardaire se retrouve au cœur d'une rocambolesque affaire d'espionnage impliquant une femme d'affaires chinoise avec laquelle il a reconnu avoir entretenu une relation extraconjugale. Une liaison qui, selon les services de renseignement américains, aurait pu servir de couverture à une opération d'influence au profit de Pékin.

L'affaire est suffisamment sérieuse pour que le conseil d'administration de Nvidia ouvre une enquête indépendante. La jeune femme, identifiée par la presse américaine comme Alice Huang, aurait occupé des fonctions dirigeantes chez Megaspeed International, une entreprise cliente du fabricant américain de puces. Les services de renseignement soupçonnent cette dernière d'avoir collecté des informations pour le compte de la Chine. Pékin, de son côté, rejette catégoriquement ces accusations. Pris dans la tourmente, Jensen Huang a fini par reconnaître son infidélité dans un message adressé à ses collaborateurs, présentant ses excuses à son épouse, à ses enfants et à ses équipes. Il a également assuré qu'aucun secret industriel ou information sensible n'avait, à sa connaissance, été compromis. Le conseil d'administration affirme, pour sa part, ne disposer d'aucun élément établissant une fuite de secrets de l'entreprise. Mais l'affaire prend une dimension encore plus explosive avec de nouvelles révélations. Selon des informations rapportées par Reuters, citant le site The Information, le réseau d'entreprises auquel Alice Huang aurait été associée aurait facilité l'acheminement vers des sociétés chinoises d'au moins 7,5 milliards de dollars de puces Nvidia. Un chiffre qui donne à cette histoire une tout autre résonance.

Moralité : dans la Silicon Valley, les puces ne sont pas les seules à être convoitées. Et Jensen Huang, qui a fait fortune en développant l'intelligence artificielle, vient peut-être de découvrir à ses dépens que certaines relations humaines sont particulièrement difficiles à déboguer. À force de vouloir garder le contact, il aurait surtout facilité les écoutes !

[10/11 15:25] Canard Chef: Legende : Jensen Huang en compagnie de la supposée espionne chinoise.◗



Jensen Huang en compagnie de la supposée espionne chinoise.

Le Maigret du CANARD



Cannabis thérapeutique

Pharma 5 ouvre la voie



Le management de Pharma 5 lors de la conférence de presse.

Avec le lancement de Cannabidiol Pharma 5, premier médicament marocain à base de cannabis thérapeutique, le laboratoire pharmaceutique se positionne sur le marché de la valorisation médicale et industrielle du cannabis légal.

LAILA LAMRANI

Présenté jeudi 12 novembre à Casablanca, ce traitement destiné aux formes sévères d'épilepsie résistantes aux médicaments conventionnels est l'aboutissement de cinq années de recherche et de plus de 200 millions de dirhams d'investissement. Une avancée qui place également la souveraineté pharmaceutique au cœur des enjeux.

Le cannabis marocain entre dans une nouvelle dimension : celle de la pharmacie. Longtemps associé à des usages récréatifs et à une économie informelle, le voilà désormais transformé en principe actif destiné à la fabrication d'un médicament répondant aux exigences de l'industrie pharmaceutique internationale. C'est le pari que vient de concrétiser Pharma 5 avec la présentation, jeudi à Casablanca, de Cannabidiol Pharma 5, un médicament à base de cannabidiol (CBD) destiné à la prise en charge de certaines formes sévères d'épilepsie pharmacorésistante.

Commercialisé depuis le 9 novembre dans les pharmacies marocaines, ce produit constitue, selon le laboratoire, une première nationale. Il s'agit d'un médicament générique du traitement de référence utilisé à l'échelle internationale contre certaines formes d'épilepsie rebelles aux traitements classiques. Sa particularité réside dans la maîtrise locale de toute la chaîne de production, depuis la culture réglementée du cannabis dans le Rif jusqu'à l'extraction de la molécule active, sa purification et la fabrication du produit fini.

Derrière cette réalisation, cinq années de recherche et développement et un investissement global dépassant les 200 millions de dirhams. Un effort financier et technologique qui traduit les ambitions du groupe de faire émerger une véritable filière pharmaceutique autour du cannabis à usage médical.

Une molécule soigneusement purifiée

Au cœur de cette innovation se trouve le cannabidiol, plus connu sous le sigle CBD. Contrairement au THC, autre molécule présente dans le cannabis et responsable de ses effets psychotropes, le CBD n'est pas intoxicant. Son utilisation pharmaceutique répond à des exigences précises de composition, de pureté et de traçabilité.

Lors de la conférence de presse, Abdelmoumen Mahly, directeur Recherche et Innovation de Pharma 5, a mis en avant la production d'une substance active pharmaceutique composée de CBD purifié à plus de 98 %. Cette pureté est conforme aux exigences de la Pharmacopée européenne et aux standards internationaux de qualité pharmaceutique.

L'enjeu est de taille. Il ne suffit pas de disposer d'une plante présentant des propriétés thérapeutiques potentielles pour en faire un médicament. L'industrie pharmaceutique exige une molécule parfaitement caractérisée, reproductible et stable d'un lot de production à l'autre. C'est précisément cette difficulté que le laboratoire affirme avoir surmontée grâce à ses procédés d'extraction et de purification.

Sur le plan thérapeutique, le médicament cible une population de patients pour lesquels les traitements conventionnels ne permettent pas toujours de contrôler la maladie. L'épilepsie pharmacorésistante désigne les formes de la pathologie qui persistent malgré l'utilisation appropriée d'au moins deux traitements antiépileptiques adaptés.

Les données d'efficacité communiquées par le laboratoire, issues d'études internationales sur le cannabidiol, font état d'une réduction significative de la fréquence des crises chez plus de la moitié des patients concernés. Dans 10 à 15 % des cas, les crises pourraient même disparaître. Ces résultats doivent toutefois être compris comme des données issues de travaux cliniques internationaux et non comme des résultats déjà établis sur une population marocaine.

Au-delà de l'innovation médicale, l'accessibilité financière du traitement constitue un autre enjeu. Le laboratoire annonce un prix public de 5.498 DH pour un flacon de 100 ml et de 13.401 DH pour une boîte de trois flacons. Selon Yasmine Lahlou-Filali, directrice générale et pharmacienne responsable, ces tarifs représentent une réduction de plus de 50 % par rapport au médicament de référence commercialisé à l'étranger.

La question du prix et du remboursement

Reste cependant une question centrale pour les patients : celle du remboursement. Le dossier de prise en charge est actuellement en cours d'examen auprès de l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM). En attendant une éventuelle décision favorable, le coût du traitement risque de constituer un obstacle pour certains malades , notamment ceux nécessitant une prise en charge prolongée.

L'autre dimension de ce projet est économique et sociale. Pharma 5 revendique la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis les cultures réglementées dans le Rif jusqu'à la fabrication du médicament. Le dispositif mobilise plus de 40 hectares de cultures et bénéficie à quelque 70 familles intégrées dans le circuit légal. Plus de 100 tonnes de biomasse ont déjà été traitées selon les standards pharmaceutiques.

Cette intégration permet de donner une nouvelle valeur ajoutée à une production agricole longtemps cantonnée à des circuits informels. Elle ouvre également des perspectives de revenus pour les populations rurales concernées, tout en créant des débouchés industriels et scientifiques locaux.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la loi 13-21 relative aux usages licites du cannabis, avec l'implication de plusieurs institutions, notamment l'Agence nationale de réglementation des activités relatives au cannabis (ANRAC) et l'Agence marocaine du médicament et des produits de santé (AMMPS).

Pour Pharma 5, cette première réalisation ne constitue que le début du processus. Le laboratoire entend désormais valoriser son savoir-faire et sa substance active sur les marchés internationaux, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. Des demandes auraient déjà été exprimées par certains pays de ces régions.

D'autres développements sont également annoncés dans le domaine du cannabis thérapeutique, avec des recherches portant notamment sur des pathologies neurodégénératives, la sclérose en plaques, les douleurs chroniques et l'endométriose. Ces pistes restent à différents stades de développement et ne constituent pas, à ce stade, des indications thérapeutiques validées pour de nouveaux médicaments du groupe.

Le Maigret du CANARD



MGPAP Quatre ans de prison ferme pour Abdelmoumni

La justice a rendu son verdict dans l'affaire de la gestion controversée de la Mutuelle générale du personnel des administrations publiques (MGPAP).

JAMIL MANAR

Abdelmoula Abdelmoumni, qui a présidé cet organisme entre 2010 et 2019, a été condamné mardi 10 novembre par la chambre criminelle de première instance chargée des crimes financiers près la Cour d'appel de Rabat à quatre ans de prison ferme et à une amende de 20.000 dirhams.

L'ancien président de la Mutuelle a toutefois été acquitté des accusations de détournement de deniers publics et d'abus d'influence. Il a en revanche été reconnu coupable des autres infractions retenues contre lui.

Sur le plan civil, la juridiction a prononcé une condamnation solidaire des prévenus reconnus coupables au versement de 22 millions de dirhams de dommages et intérêts au profit de la partie civile. Elle a également ordonné la confiscation d'un bien immobilier au bénéfice du Trésor public, tout en levant les saisies concernant les autres propriétés.

Les autres mis en cause ont également été fixés sur leur sort. Abdelrahman M'ham a écopé de deux ans et demi de prison ferme et d'une amende de 5.000 dirhams. Abderrahim Derdari a été condamné à deux ans de prison, dont quatorze mois ferme, le reste étant assorti du sursis, ainsi qu'à une amende de 5.000 dirhams. Tous deux ont été acquittés de l'accusation de participation au détournement de deniers publics, mais reconnus coupables d'autres faits. Quant à Khalid El Mourabit El Ghalbzouri, il a bénéficié d'un acquittement général.

Au cœur de cette affaire, les conditions de gestion financière et administrative de la MGPAP durant les neuf années de présidence d'Abdelmoula Abdelmoumni. Les investigations ont notamment passé au crible plusieurs marchés portant sur des prestations destinées aux adhérents, notamment les services de secours et d'assistance, la couverture médicale, le gardiennage, le nettoyage ainsi que l'aménagement de certains équipements.

Parmi les contrats examinés figure le marché « Achamil », estimé à 120 millions de dirhams et portant notamment sur des prestations d'assistance et de secours ainsi que sur des services liés à l'assurance maladie des adhérents.



L'ex- président Abdelmoula Abdelmoumni.

Les audits réalisés dans le cadre de cette procédure avaient mis en évidence plusieurs irrégularités présumées dans la passation des marchés. Les observations concernaient notamment des opérations conduites sans mise en concurrence suffisante, le fractionnement de certains marchés et le recours à des bons de commande en lieu et place de procédures plus formalisées.

Arrêté en mars 2024, l'ancien président de la MGPAP avait été placé en détention préventive. L'enquête menée par la police judiciaire avait alors porté sur les modalités de gestion de la Mutuelle et les conditions d'attribution des différents contrats conclus pendant son mandat. Ce verdict, rendu en première instance, n'est pas définitif. Les condamnés disposent de la possibilité d'interjeter appel. ◗

Santé mentale au travail Les entreprises face à un nouveau défi humain

Stress, épuisement professionnel, perte de sens : derrière les mutations du monde du travail, la santé mentale des salariés devient un enjeu majeur pour les organisations. Face à cette réalité, la question n'est plus seulement de prévenir les risques, mais de repenser les conditions mêmes dans lesquelles le travail s'organise. C'est autour de cet enjeu que la CMIM tiendra, le 25 novembre 2026 à Casablanca, sa 13e Journée Santé au Travail, en partenariat avec la Marocaine des Jeux et des Sports (MDJS).

Placée sous le thème « Repenser le travail. Protéger l'humain. La santé mentale au cœur des nouvelles organisations », cette édition entend interroger les effets des transformations professionnelles sur l'équilibre psychologique des travailleurs et, plus largement, la responsabilité des entreprises en matière de prévention. Transformation numérique, intelligence artificielle, intensification des exigences professionnelles et nouvelles pratiques managériales redessinent les environnements de travail. Ces évolutions soulèvent une question centrale : comment concilier performance économique, exigences organisationnelles et préservation de la santé humaine ? Pour la CMIM, la réponse passe notamment par une meilleure prise en compte des facteurs organisationnels. Charge de travail, autonomie, qualité des relations professionnelles et modes de management influencent directement le bien-être des collaborateurs et peuvent contribuer à l'émergence de risques psychosociaux (RPS).

La rencontre réunira des institutionnels, des experts, des professionnels de la santé au travail et des dirigeants autour de plusieurs enjeux : détection précoce de la souffrance psychologique, rôle du management dans la prévention des RPS, impact de l'intelligence artificielle sur le travail et dispositifs d'accompagnement des salariés.

L'ambition est de dépasser les réponses ponctuelles ou exclusivement individuelles pour inscrire la prévention dans les pratiques et la culture des organisations. En s'associant à cette initiative, la MDJS affirme également son intérêt pour les enjeux humains et sociétaux liés au bien-être et à la qualité de vie au travail.

À travers cette 13e édition, la CMIM réaffirme son engagement en faveur de la santé et de la protection des travailleurs. Une conviction en constitue le fil conducteur: la performance durable des entreprises dépend aussi de leur capacité à protéger la santé de celles et ceux qui contribuent à leur réussite. ◗



En s'associant à cette initiative, la MDJS affirme également son intérêt pour les enjeux humains et sociétaux liés au bien-être et à la qualité de vie au travail.



Le Maigret du CANARD



Finances politiques

La Cour des comptes épingle les mauvais élèves

La Cour des comptes vient de lever le voile sur les pratiques financières et comptables des partis politiques au titre de l'exercice 2024. Si les formations politiques ont bénéficié de plus de 65,8 millions de dirhams de soutien public, elles ne brillent pas toutes par leur rigueur dans la gestion de l'argent du contribuable.



Zineb El Adaoui, première présidente de la Cour des comptes.

JAMIL MANAR

Comptes non produits, justificatifs manquants, dépenses insuffisamment documentées et subventions non restituées : le rapport publié le 10 novembre 2026 dresse un état des lieux qui appelle à davantage de discipline et de transparence.

Premier constat qui ne plaide pas en faveur de la transparence : sur les 33 partis politiques que compte le paysage national, seuls 26 ont transmis leurs comptes annuels à la Cour des comptes. Sept formations n'ont donc pas jugé utile, ou n'ont pas été en mesure, de se conformer à cette obligation légale. Parmi les 26 partis ayant remis leurs documents, 24 l'ont fait dans les délais réglementaires et deux hors délai. Autre insuffisance : si 23 formations ont présenté des comptes certifiés par des experts-comptables, quatre de ces certifications comportent des réserves. Trois autres partis ont, quant à eux, transmis leurs comptes sans aucun rapport de certification. À cela s'ajoutent des lacunes dans les documents comptables, les états de rapprochement bancaire et les inventaires de dépenses. Une légèreté administrative qui en dit long sur les efforts restant à accomplir en matière de gouvernance financière.

Mais le plus embarrassant concerne les subventions publiques. Entre 2022 et fin octobre 2026, 24 partis ont restitué au Trésor quelque 47,69 millions de dirhams correspondant à des fonds indûment perçus, non utilisés ou insuffisamment justifiés. Dans le détail, 40,18 millions proviennent du financement de campagnes électorales, 4,79 millions des contributions aux études et recherches et 2,72 millions du soutien aux frais de gestion. Le problème est que l'addition n'est pas encore soldée. À fin octobre 2026, quatorze partis restaient redevables de 10,51 millions de dirhams. Ces sommes correspondent à des dépenses non justifiées par les pièces réglementaires (5,86 millions), des crédits non utilisés (3,38 millions), des montants indûment perçus au regard des résultats électoraux (650.000 DH) et des fonds non justifiés (620.000 DH). Une partie de cette ardoise, environ 9,07 millions de dirhams, concerne des financements électoraux remontant aux scrutins de 2015, 2016 et 2021. Autrement dit, certaines formations politiques traînent encore des dettes envers le contribuable depuis plusieurs échéances électorales. Sur le front des ressources, les partis ont déclaré avoir disposé de 131,81 millions de dirhams en 2024. Le financement public en représente 65,84 millions, soit 49,95% du total, tandis que les ressources propres atteignent 65,97 millions, en progression de plus de 48% par rapport à 2023. Le soutien de l'État a été versé à 17 formations politiques et n'a représenté que 46% environ des crédits budgétaires ouverts à cet effet.

La vérification de ces ressources a toutefois révélé des anomalies portant sur 8,68 millions de dirhams dans dix partis. Il s'agit notamment de recettes non accompagnées des justificatifs exigés, à hauteur de 5,54 millions, et d'encaissements en espèces dépassant les plafonds autorisés, pour 3,24 millions. De quoi rappeler que la transparence ne concerne pas uniquement l'utilisation des fonds publics, mais également l'origine et la traçabilité des ressources propres. Du côté des dépenses, le contrôle n'est guère plus rassurant. Sur les 123,81 millions de dirhams déclarés, près de 9,95 millions ont fait l'objet d'observations de la Cour, soit 8,03% du total, contre 6,27% en 2023. Dix-neuf partis sur les 26 contrôlés sont concernés. Dans 85,86% des cas, les dépenses contestées ne reposaient sur aucun justificatif légal. Dans 14% des cas, les documents produits étaient insuffisants. Le reste concernait des pièces qui n'étaient même pas libellées au nom du parti concerné.

Une précision mérite néanmoins d'être soulignée : la Cour n'a pas relevé, dans les comptes examinés, de cas d'utilisation des subventions destinées aux frais de gestion ou à l'organisation des congrès nationaux à des fins étrangères à leur objet. Une conclusion qui ne gomme toutefois pas les nombreuses irrégularités documentaires et comptables constatées. Car sur ce dernier terrain, le bilan est également peu reluisant : 24 partis sur 26 présentent des insuffisances dans la tenue de leur comptabilité. Mauvaise imputation des opérations, tableaux incomplets, soutien public à restituer non comptabilisé, principes comptables méconnus et dettes accumulées depuis plusieurs années sans explications convaincantes figurent parmi les principales observations. Face à ces dysfonctionnements récurrents, la Cour des comptes appelle les formations politiques à remettre leurs comptes dans les délais, à renforcer leur certification, à justifier chaque recette et chaque dépense et, surtout, à restituer au Trésor les sommes encore dues. Elle recommande également au ministère de l'Intérieur de maintenir la pression sur les partis défaillants, de former leurs responsables financiers et de mettre en place un guide de procédures ainsi qu'un système comptable unifié.

Au-delà des chiffres et des observations techniques, ce rapport pose une question autrement plus politique : comment des formations qui aspirent à gérer les affaires publiques et à demander des comptes aux gouvernants peuvent-elles se montrer aussi peu exemplaires lorsqu'il s'agit de gérer leurs propres finances ? L'argent des partis n'est pas une cagnotte privée. Lorsqu'il provient du budget de l'État, il appartient aux contribuables. Et ceux-ci sont parfaitement en droit de savoir où va chaque dirham.

Le Maigret du CANARD



Diplomatie à la petite semaine

Alger retrouve Niamey… et ses vieux tuyaux crevés

Après avoir multiplié les gestes de défiance et de mépris à l'égard de ses voisins, le régime militaire algérien déroule le tapis rouge au Niger et redécouvre les vertus du bon voisinage. Les dessous d'une offensive diplomatique

AHMED ZOUBAÏR



Le président algérien Tebboune recevant à Alger son homologue nigérian le général Abdourahmane Tiani.

Le ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf s'est rendu récemment à Niamey, porteur d'un message présidentiel ; les délégations se succèdent et les discours sur la coopération régionale reprennent du service. Cette soudaine chaleur diplomatique a quelque chose de touchant, presque autant qu'une déclaration d'amour survenue après une longue période de brouille. Mais derrière les embrassades, il y a du gaz. Beaucoup de gaz. Et surtout une bataille d'influence dont le Niger constitue une pièce maîtresse.

Le rapprochement algéro-nigérien intervient dans un contexte où Alger voit ses ambitions régionales contrariées par une dynamique concurrente : le projet de gazoduc Nigeria-Maroc, qui ambitionne de relier les ressources gazières nigérianes aux marchés marocain, ouest-africain et européen, en longeant la façade atlantique de l'Afrique. Ce chantier, déjà bien avancé et crédible, porté par Rabat et Abuja, ne se limite pas à une infrastructure énergétique. Il représente aussi une nouvelle architecture de coopération régionale, fondée sur l'interconnexion des économies africaines et l'ouverture des pays partenaires sur l'Atlantique.

Un mégaprojet qui donne des insomnies aiguës aux officiels algériens, pour lesquels l'enjeu dépasse largement la concurrence commerciale : il est aussi politique, diplomatique et géostratégique. Le régime algérien est en proie à l'affolement, d'autant que le gazoduc Nigeria-Maroc a franchi, en juillet 2026, un cap institutionnel important avec la signature de l'accord intergouvernemental par les États membres de la CEDEAO. Les études d'ingénierie détaillée (FEED) sont achevées, les reconnaissances du tracé réalisées et les études environnementales et sociales largement avancées. La prochaine étape porte sur la structuration financière, la création de la société de projet à Casablanca et la mobilisation des investisseurs.

En face, l'Algérie défend son propre projet transsaharien, mort-né, reliant le Nigeria à l'Algérie en passant par le Niger. Ici, les avancées ne dépassent pas les études de faisabilité et le lancement des travaux sur une partie du tronçon algérien. Mais le financement global, la structuration contractuelle et la réalisation du segment nigérien relèvent du mirage.

Le corridor atlantique dispose désormais d'un cadre intergouvernemental élargi, d'études techniques avancées et d'engagements financiers clairs ; le transsaharien, lui, manque de crédibilité et, surtout, de partenaires convaincus de sa pertinence. Le fait qu'il soit porté par un pays réputé mondialement non fiable renforce son caractère aussi chimérique que le référendum au Sahara marocain.

En réalité, le régime algérien, qui n'a jamais rien réussi que les coups tordus, la répression de sa population et les pénuries récurrentes de pommes de terre et d'huile de table, brandit son projet mort-né comme un chiffon rouge, dans le seul but d'entretenir l'illusion de son existence et de tenter de chahuter le gazoduc Maroc-Nigeria, autrement plus solide et crédible. C'est dans ce cadre qu'il convient d'inscrire le dernier rapprochement algéro-nigérien, qui fera certainement long feu.

Pour le projet caduc algérien, le Niger constitue un passage incontournable. Sans son territoire, le gaz nigérian ne peut rejoindre l'Algérie par voie terrestre. Niamey représente un maillon essentiel du dispositif algérien. La décision d'autoriser l'envoi de militaires algériens au Niger, approuvée par le Parlement le 25 octobre, prend dès lors une signification supplémentaire.

Gazoduc virtuel

Officiellement, il s'agit de protéger les intérêts énergétiques et de lutter contre les menaces sécuritaires. Personne ne contestera que la menace terroriste dans le Sahel est réelle. Mais il serait naïf de dissocier cette présence militaire des intérêts économiques et géopolitiques que l'Algérie cherche à consolider. Reuters a d'ailleurs rapporté que la protection des investissements énergétiques algériens figurait parmi les motivations avancées par la diplomatie du voisin anachronique.

Pour Alger, le Niger devient ainsi bien davantage qu'un simple partenaire frontalier : un verrou stratégique pour le chimérique gazoduc transsaharien et un territoire sur lequel se joue une partie de la compétition énergétique africaine.

Ce qui contrarie particulièrement le pouvoir algérien aux abois, c'est que le projet Nigeria-Maroc n'a pas seulement mis hors jeu son propre gazoduc. Il porte une vision ambitieuse de l'Afrique qui échappe à la logique d'influence traditionnelle d'Alger, dont le caractère stérile et contre-productif n'est plus à démontrer. En reliant treize pays de la façade atlantique, avec des possibilités d'interconnexion vers les États sahéliens enclavés, le corridor atlantique dessine un nouvel espace de coopération économique et énergétique, tout en offrant au passage au Maroc une position stratégique dans l'approvisionnement régional et européen. C'est aussi ce qui rend cette initiative particulièrement irritante pour Alger. Le Royaume ne propose pas seulement un tuyau pour transporter du gaz : il construit progressivement un réseau de partenariats, d'interdépendances économiques et de coopération Sud-Sud. L'initiative atlantique royale en faveur des pays du Sahel s'inscrit dans cette même logique de désenclavement et d'intégration continentale.

Difficile, dans ces conditions, de ne pas voir dans la précipitation diplomatique algérienne une volonté de consolider son emprise sur le Niger et de préserver le passage de son propre gazoduc virtuel , alors que le projet marocain avance sur plusieurs fronts institutionnels, financiers et techniques.

Les gesticulations du régime algérien n'ont qu'un seul objectif inavoué : empêcher le Maroc d'occuper seul le terrain de la diplomatie énergétique africaine. Mais la messe est dite.

Derrière les discours sur la coopération fraternelle, Alger cherche à sécuriser son corridor, à ne pas perdre davantage de terrain au Sahel où il est honni et à préserver une ambition énergétique dont la concrétisation reste très incertaine.

En définitive, le régime algérien semble engagé dans une course contre la montre. Il lui faut convaincre Niamey, rassurer Abuja, sécuriser les territoires traversés et trouver les financements nécessaires, tout en regardant avec une vive inquiétude le mégaprojet porté par le Maroc et le Nigeria prendre forme sur la façade atlantique. Le paradoxe est là : à force de vouloir empêcher le Maroc de devenir un carrefour énergétique entre l'Afrique et l'Europe, Alger risque surtout de transformer le Sahel en champ de bataille diplomatique pour un gaz qui, lui, attend toujours d'être acheminé. À croire que, pour le régime algérien, le plus important n'est pas nécessairement de faire avancer son propre tuyau — qu'il sait voué à l'échec —, mais de manœuvrer pour que celui du voisin ne coule pas plus vite. Cela porte un nom : la diplomatie de la fuite (de gaz) en avant ! ◗

Can'Art et CULTURE



Festival du film de Marrakech

76 films pour un tour du monde du cinéma

La ville ocre s'apprête à dérouler le tapis rouge pour la 23e édition du Festival international du film de Marrakech (FIFM) , prévue du 20 au 28 novembre 2026.



Marrakech déroule son tapis rouge.

JAMIL MANAR

Au programme : 76 films venus de 39 pays, répartis entre compétition officielle, séances de gala, Panorama du cinéma marocain et projections destinées au jeune public et aux familles. Une programmation éclectique qui fait la part belle à la diversité des cinématographies et aux nouvelles voix du septième art. La compétition officielle réunira 14 premiers et deuxièmes longs métrages en lice pour l'Étoile d'or. Elle sera présidée par l'actrice française Marion Cotillard. Parmi les œuvres en compétition figurent notamment Ben'imana, de la Rwandaise Marie-Clémentine Dusabejambo, Congo Boy, du Centrafricain Rafiki Fariala, Furies, du Libanais Rami Kodeih, ainsi que Alkebulan, du Marocain Yassine Marco Marroccu, présenté en première mondiale.

Le film Mona, comédie signée Jesse Eisenberg et portée notamment par Julianne Moore, donnera le coup d'envoi de cette édition. Les séances de gala proposeront également plusieurs rendez-vous attendus, dont Artificial, de Luca Guadagnino, avec Andrew Garfield, Paper Tiger, de James Gray, avec Adam Driver et Scarlett Johansson, et Leila et la nuit, de Fellipe Barbosa, inspiré de la vie de la photographe marocaine Leila Alaoui. La section Horizons, avec 21 films, offrira un panorama des tendances du cinéma mondial, avec notamment les nouvelles œuvres de Ryusuke Hamaguchi, Cristian Mungiu, Pawel Pawlikowski, Hirokazu Kore-eda et Nanni Moretti. Le 11e Continent accueillera 13 films aux écritures plus libres et expérimentales, tandis que le Panorama marocain réunira six fictions et documentaires. Au total, onze films marocains seront présents dans les différentes sections. Côté hommages, trois artistes seront célébrés : les Américains Jeff Goldblum et John Turturro, ainsi que le comédien et musicien marocain Younès Mégri. Le programme « Conversations » permettra également au public d'échanger avec plusieurs grandes figures du cinéma, parmi lesquelles Monica Bellucci, James Gray, Luca Guadagnino, Xavier Dolan, Rian Johnson et Laïla Marrakchi. Enfin, les Ateliers de l'Atlas, rendez-vous professionnel consacré à l'accompagnement des talents et des projets cinématographiques de la région, tiendront leur neuvième édition sous le parrainage du réalisateur brésilien Kleber Mendonça Filho. De quoi faire de Marrakech, pendant neuf jours, un carrefour de rencontres entre cinéma d'auteur, productions internationales et création émergente. ◗

Patrimoine musical

Chekkara entre au musée

JAMIL MANAR

La mémoire d'Abdessadek Chekkara, monument de la musique andalouse et populaire du Nord, dispose désormais d'un écrin à la mesure de son héritage. À Tétouan, un musée consacré à l'artiste a été inauguré le 7 novembre dernier, à l'initiative de sa famille et de l'Association Abdessadek Chekkara pour la préservation du patrimoine. Une manière de sortir des tiroirs les souvenirs d'une vie consacrée à la musique et de les soustraire à l'oubli.

Installé au sein de l'école Al Fadila Al Hourra, ce nouvel espace culturel rassemble une collection d'effets personnels du chanteur, des photographies, des documents d'archives et des instruments de musique lui ayant appartenu. Il abrite également un fonds sonore destiné aux chercheurs, aux mélomanes et aux passionnés de patrimoine. Autant de traces matérielles et sonores qui permettent de remonter le fil d'un parcours artistique exceptionnel et de découvrir l'homme derrière l'artiste.

Mais ce musée ne se limite pas à une exposition de souvenirs familiaux. Il ambitionne de préserver une page importante de l'histoire musicale de Tétouan, notamment



Figure incontournable du tarab andalou, Chekkara a largement contribué au rayonnement de l'école musicale tétouanaise.

celle de l'orchestre de l'Institut musical fondé en 1958 sous la direction du maître Mohamed Larbi Temsamani.

Figure incontournable du tarab andalou, Chekkara a largement contribué au rayonnement de l'école musicale tétouanaise. Son apport ne s'est toutefois pas limité à la sauvegarde des répertoires traditionnels. Il a également exploré les passerelles entre les rythmes populaires du Nord, notamment le Zandani, et le flamenco, tout en s'ouvrant à la musique classique à travers une collaboration avec le compositeur britannique Michael Nyman.

Inauguré dans le cadre de la septième édition du Festival Abdessadek Chekkara, placé sous le thème « Chekkara, icône du patrimoine », ce musée constitue une initiative bienvenue de transmission culturelle. En rendant accessibles des documents et des objets longtemps conservés dans le cercle familial, les proches de l'artiste contribuent à transformer une mémoire privée en patrimoine partagé.

Car les grands artistes ne disparaissent jamais tout à fait. Encore faut-il préserver leurs traces, faire parler leurs archives et transmettre leur musique à ceux qui ne les ont pas connus. À Tétouan, Chekkara retrouve ainsi une scène d'un autre genre : celle de la mémoire collective. ◗

Le MIGRATEUR



Cyberattaques en Europe

La terreur à distance

Des réfrigérateurs de supermarchés transformés en fours, des avions commerciaux contraints de modifier leur trajectoire à la suite de fausses alertes à la bombe… L'Europe découvre une nouvelle forme de déstabilisation où le numérique s'attaque au quotidien des citoyens. Une guerre invisible, sans uniforme ni déclaration officielle, mais dont les dégâts sont bien réels.

LAILA LAMRANI



La cyberattaque avait touché les systèmes frigorifiques d'une centaine d'enseignes de la grande distribution en France.

Il fut un temps où les pirates informatiques se contentaient de dérober des données, de bloquer des sites Internet ou de réclamer des rançons contre la restitution de fichiers cryptés. Cette époque paraît presque préhistorique. Désormais, ils peuvent s'attaquer à des équipements aussi ordinaires qu'un réfrigérateur de supermarché ou provoquer la panique dans le transport aérien avec de simples courriels annonçant la présence d'une bombe à bord d'un avion. Bienvenue dans l'ère de la guerre hybride, où le clavier peut faire autant de dégâts qu'une arme conventionnelle.

Des frigos transformés en fours

L'affaire aurait presque prêté à sourire si ses conséquences n'avaient pas été aussi coûteuses. En octobre dernier, quelque 700 supermarchés français ont été victimes d'une cyberattaque d'une ampleur inédite. Les pirates ont réussi à prendre le contrôle à distance des systèmes informatiques pilotant les installations frigorifiques de plusieurs enseignes de la grande distribution. Leur trouvaille ? Modifier les paramètres de dégivrage pour faire grimper artificiellement la température des chambres froides et des congélateurs. Dans certains établissements, les températures ont atteint 50 degrés, voire davantage.

Résultat : des tonnes de produits frais et surgelés devenus impropres à la consommation, des rayons vidés en catastrophe, des magasins contraints de fermer temporairement et des pertes financières considérables. Dans certains cas, les équipements eux-mêmes ont été endommagés. Les pirates n'ont même pas eu besoin de pénétrer physiquement dans les magasins : quelques manipulations informatiques ont suffi pour transformer des installations destinées à préserver la chaîne du froid en véritables fours industriels.

Le plus inquiétant est que cette opération aurait exploité des vulnérabilités connues dans des logiciels de contrôle à distance commercialisés notamment par le danois Danfoss. Des équipements anciens, insuffisamment protégés ou n'ayant pas bénéficié des mises à jour de sécurité nécessaires ont ainsi constitué une porte d'entrée pour les attaquants. Autrement dit, la technologie censée faciliter la gestion des magasins s'est retournée contre ses utilisateurs.

Et l'histoire ne s'est pas arrêtée à cette première offensive. Dans la nuit du 1er au 2 novembre, une nouvelle vague d'attaques a touché des commerces dans plusieurs pays européens, notamment en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Suède, en Finlande, en Irlande et en Estonie. Le scénario était quasiment identique : des installations frigorifiques piratées, des températures anormalement élevées et des marchandises menacées. La guerre numérique venait de franchir une nouvelle étape : après avoir paralysé les ordinateurs, elle s'attaquait directement à la chaîne alimentaire.

Mais les supermarchés ne sont pas les seuls à découvrir les nouvelles formes de nuisance numérique. Le transport aérien européen a également été confronté à une série particulièrement préoccupante de fausses alertes à la bombe. Le 5 novembre, une vingtaine de vols commerciaux à travers l'Europe ont été concernés par des menaces d'attentat. Des appareils ont été déroutés, d'autres escortés par des avions de chasse, tandis que des aéroports ont déclenché des procédures de sécurité et des inspections minutieuses.

Le phénomène ne relève manifestement plus du simple canular de mauvais goût. La répétition des menaces sur une période très courte, leur dispersion géographique et leurs conséquences opérationnelles ont conduit plusieurs gouvernements à soupçonner une campagne coordonnée de déstabilisation. En France, le parquet de Paris a ouvert une enquête afin d'identifier les auteurs des courriels et de déterminer un éventuel lien avec des puissances étrangères. Des revendications ont également circulé sous le nom d'un mystérieux groupe se présentant comme les « Male State Fighters », sans que son implication soit établie.

provoquer la désorganisation. Faire fondre les stocks alimentaires d'un supermarché, immobiliser un avion, mobiliser des chasseurs, désorganiser un aéroport ou installer un climat de suspicion : le rapport entre le coût de l'attaque et l'ampleur des perturbations devient particulièrement favorable aux assaillants.

C'est précisément ce qui rend la guerre hybride redoutable. Elle exploite les faiblesses des sociétés modernes, devenues extraordinairement dépendantes des systèmes connectés. Le réfrigérateur, le thermostat, le système de navigation, le logiciel de gestion d'un aéroport ou le réseau informatique d'un hôpital peuvent devenir autant de points de vulnérabilité. La numérisation, lorsqu'elle avance plus vite que la sécurisation, ouvre des portes que les cybercriminels et les acteurs étatiques malveillants n'ont plus qu'à pousser.

L'affaire des réfrigérateurs français a toutefois pris une dimension diplomatique le 9 novembre. Les autorités judiciaires françaises ont annoncé rechercher plusieurs suspects iraniens, tandis que Paris a mis en cause un groupe lié aux Gardiens de la révolution et évoqué des sanctions européennes. Ces accusations constituent une évolution importante de l'enquête, mais ne valent évidemment pas condamnation judiciaire. ◗

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION
Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF
Abdellah Chankou

RÉDACTION
Jamil Manar
Rachid Ouahbi,
Saliha Toumi, Ahmed Zoubaïr,
Laila Lamrani Amine

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE
Samir Berhil
s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES
Boudali, Zag

WEBMASTER
Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE
Yahia Kamal

LOGISTIQUE
Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ
Essaadia HAKANI

DOSSIER PRESSE
Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL
2007 / 0025

ISSN **2028-0416**

Le MIGRATEUR



Ueno Bank

Banqueroute en un clic

Présentée comme une success-story de la révolution bancaire numérique, Ueno Bank s'est effondrée en quelques jours, laissant près de trois millions de clients dans l'incertitude. L'affaire a provoqué la chute du président paraguayen Santiago Peña.

LAILA LAMRANI

C'est une déconvenue de taille pour les chantres de la révolution numérique dans la finance. Au Paraguay, Ueno Bank, l'une des banques numériques les plus populaires du pays, vient de connaître une débâcle retentissante. En quelques jours, cette institution qui avait réussi à séduire près de trois millions de clients, soit environ 60 % de la population adulte, s'est retrouvée au bord du gouffre, entraînant dans sa chute une crise financière, sociale et politique sans précédent récent dans le pays.

Lancée sous sa forme de banque numérique en novembre 2023 par le puissant groupe privé Vázquez, Ueno avait bâti son succès sur une stratégie commerciale particulièrement agressive : ouverture facile des comptes, services accessibles depuis une application mobile, remboursements pouvant atteindre 40 % sur certains achats par carte bancaire et multiplication des opérations promotionnelles. Une recette efficace pour conquérir rapidement une clientèle parfois éloignée des circuits bancaires traditionnels. À cette offensive numérique s'ajoutaient une forte présence publicitaire et le sponsoring de grandes équipes de football paraguayennes.

Mais derrière cette vitrine séduisante se cachait une réalité financière beaucoup moins reluisante. La croissance rapide de l'établissement, notamment après le rachat de Visión Banco en 2024, aurait fragilisé ses équilibres financiers. Cette acquisition aurait été réalisée sans disposer des ressources suffisantes, tandis que des pratiques de crédit particulièrement risquées auraient aggravé la situation.

Au cœur du scandale figurent notamment des prêts accordés à des entreprises appartenant au même groupe que la banque. Selon les premières investigations, ces financements auraient dépassé les limites réglementaires, sans garanties suffisantes et avec une comptabilisation contestable de certaines opérations. Autrement dit, la banque aurait prêté massivement à son propre environnement économique, au mépris des règles élémentaires de prudence bancaire. La situation a finalement éclaté au grand jour lorsque la Banque centrale paraguayenne a constaté, après correction des comptes, que le ratio de solvabilité d'Ueno était tombé à moins de la moitié du minimum réglementaire exigé. Le 3 novembre 2026, le régulateur a engagé une procédure de résolution, prélude à la liquidation de l'établissement.

Les conséquences ont été immédiates. Près de trois millions de clients se sont retrouvés privés d'accès à leurs comptes, leurs cartes bancaires et leurs moyens de paiement. Parmi eux figurent des salariés qui y percevaient leur rémunération, des retraités et de nombreux petits épargnants. La faillite a également révélé l'ampleur de l'exposition des finances publiques : jusqu'à 850 millions de dollars de fonds publics auraient été déposés dans l'établissement, dont environ 380 millions provenant de l'Institut de prévoyance sociale, chargé notamment du financement des retraites et de la protection sociale.



L'affaire a pris une dimension explosive en raison des liens entre la banque et le pouvoir politique.

Pour limiter les dégâts, les autorités ont activé le Fonds de garantie des dépôts. Celui-ci couvre jusqu'à 75 salaires minimums mensuels, soit environ 38 000 dollars par déposant. Cette protection devrait permettre de rembourser intégralement quelque 97 % des épargnants, selon les estimations communiquées. Les remboursements ont commencé, mais le sort des dépôts dépassant le plafond garanti demeure incertain.

L'affaire a pris une dimension explosive en raison des liens entre la banque et le pouvoir politique. Le président Santiago Peña avait été associé au groupe propriétaire d'Ueno avant de prendre ses distances en 2025. Plus embarrassant encore, il avait nommé à la tête de la Banque centrale Carlos Carvallo, ancien dirigeant de l'établissement. Ce mélange des genres soulève de sérieuses interrogations sur l'indépendance du contrôle bancaire et la responsabilité des autorités dans la prévention de la crise. La justice a ouvert plusieurs enquêtes pour des faits présumés de fraude, d'abus de confiance et de mauvaise gestion. Des dirigeants de la banque ont été arrêtés. Santiago Peña a, lui aussi, été destitué par le Congrès et fait l'objet de poursuites judiciaires, qu'il conteste.

Au-delà du sort d'Ueno, cette faillite pose une question fondamentale : jusqu'où peut-on pousser la croissance d'une banque au nom de l'innovation sans sacrifier les règles élémentaires de prudence? Elle rappelle surtout qu'une application élégante, des offres commerciales généreuses et des millions de téléchargements ne constituent pas une garantie de solidité financière.

Le Paraguay devra désormais gérer un double défi : indemniser les épargnants et récupérer autant que possible les fonds publics engagés, tout en restaurant la confiance dans ses institutions. Car dans cette affaire, la technologie n'a pas fait disparaître les vieilles pratiques bancaires douteuses. Elle leur a simplement offert une interface plus moderne. ◗

Christophe Gleizes toujours incarcéré en Algérie

Un régime qui a une prison dans la tête

Cinq cents jours derrière les barreaux pour avoir fait son métier ! En Algérie, le journalisme est décidément une profession à haut risque...

À défaut de pouvoir convaincre par un rayonnement qu'il ne possède pas , le pouvoir algérien a fait de l'intimidation et le chantage son principal instrument d'influence. En maintenant le journaliste français Christophe Gleizes derrière les barreaux, il donne une nouvelle illustration de cette diplomatie de la haine et de l'irresponsabilité qui consiste à fabriquer des ennemis, entretenir les tensions et transformer la liberté des autres en variable d'ajustement d'une politique indigne. Cinq cents jours derrière les barreaux pour avoir fait son métier ! En Algérie, le journalisme est décidément une profession à haut risque, surtout lorsqu'il conduit à regarder là où le régime enfoncé jusqu'au cou dans l'anachronisme préfère que personne ne regarde. Christophe Gleizes, collaborateur de So Foot et Society, en a fait les frais. Arrêté en mai 2024 alors qu'il préparait un reportage sur la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), il a été condamné à sept ans de prison pour « apologie du terrorisme »! Son crime ? Avoir notamment rencontré des interlocuteurs liés au Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), classé organisation terroriste par les autorités algériennes. À croire qu'en Algérie, prendre des contacts pour un reportage relève de l'instruction à charge et conduit au cachot ! Voilà donc un journaliste transformé en dangereux personnage, comme si son carnet de notes ou d'adresses dissimulait un arsenal de terreur et son appareil photo une entreprise de déstabilisation. La disproportion entre les faits reprochés et la sanction prononcée nourrit les interrogations sur les véritables motivations de Tebboune et consorts. La justice algérienne a beau avoir rendu son verdict, elle n'a pas dissipé le malaise. Bien au contraire… Le plus révélateur est peut-être ailleurs. Alors que Gleizes a renoncé à son pourvoi en cassation pour faciliter une éventuelle grâce présidentielle, les démarches de clémence restent jusqu'ici sans réponse. Tout dépend désormais d'un geste d'Abdelmadjid Tebboune. Le président algérien pourrait pourtant mettre fin à cette détention. Dans le contexte de brouille persistante avec Paris, difficile de ne pas s'interroger sur une possible instrumentalisation de cette triste affaire. La famille du journaliste en proie à un immense désarroi redoute qu'il soit devenu un otage des tensions franco-algériennes. Une hypothèse qui, si elle était avérée, ferait de la détention d'un homme un vulgaire instrument de marchandage diplomatique. Cette histoire scandaleuse s'inscrit dans un climat où les voix discordantes, les journalistes et les intellectuels sont régulièrement confrontés à la suspicion et aux foudres d'un régime nébuleux . Le précédent de Boualem Sansal, libéré en novembre 2025 après une médiation allemande et une grâce présidentielle, n'a fait que renforcer les interrogations sur les ressorts politiques de ces détentions. La liberté serait-elle devenue une faveur distribuée selon la température des relations diplomatiques ? À force de chercher des ennemis à l'intérieur comme à l'extérieur, Alger donne l'impression de gouverner avec une boussole aimantée par la défiance et le ressentiment maladif . Il soupçonne, ment, accuse à tort , emprisonne en usant de l'arbitraire et entretient les crispations et l'animosité comme si empoisonner les relations avec ses voisins et ses partenaires pouvait faire tenir lieu de politique étrangère. Une diplomatie qui ne produit ni coopération ni rapprochements, mais collectionne les contentieux et les coups tordus. À Paris, à Rabat, Madrid ou ailleurs, le spectacle est celui d'un régime qui semble voir dans chaque regard extérieur une menace et dans la moindre démarche de bon sens une déclaration de guerre. À force de vouloir faire taire les autres en leur collant de fausses accusations , le pouvoir algérien finit surtout par faire parler de lui. Mais rarement en bien. ◗



Le journaliste français Christophe Gleizes.

Et BATATI ET BATATA



Bizarre

La fortune vient en dormant

Un testeur de matelas rémunéré 1.600 euros par mois recherché en France. Les candidats ont jusqu'au 18 mars pour postuler ! Ce job de rêve porte bien son nom ! La marque de matelas Emma recherche un « expert du sommeil » en France. Sa mission : tester des matelas··· tout en étant payé, relaye Grazia. La personne sélectionnée devra tester pendant cent jours (trois mois environ) les produits phares de la marque. Elle devra ensuite faire un retour d'expérience en évaluant, en toute objectivité, chaque produit testé. Pour cette mission, la recrue sera rémunérée 1.600 euros par mois. Les candidats doivent postuler par mail ou via Instagram en envoyant un message à la marque ou en publiant sur le hashtag #emmajobdereve. Pour décrocher le job, « envoyez-nous une vidéo de présentation dans laquelle vous expliquez pourquoi vous seriez le meilleur expert du sommeil pour Emma. Créativité et originalité feront la différence, alors faites-nous rêver ! », précise la marque sur son compte Instagram. Emma a fixé plusieurs conditions au recrutement. Les candidats doivent être âgés de plus de 18 ans et vivre en France métropolitaine. La marque attend de son futur dormeur professionnel du sérieux et de la rigueur ainsi que de bonnes compétences rédactionnelles. ●

Vraie couche, fausses jumelles

États-Unis : une femme accouche de deux filles en même temps. Mais elles ne sont pas jumelles. La jeune maman californienne a eu deux enfants n'auraient pas été conçus en même temps, selon les médecins. Le phénomène de « superfétation » est extrêmement rare. Seulement une dizaine de cas dans le monde Fin février 2021, Odalis Martinez, jeune maman de 25 ans qui habite à San Pablo en Californie, a révélé être tombée enceinte alors qu'elle l'était déjà. Résultat, le 10 août dernier, la jeune femme a mis au monde deux petites filles : Imelda et Lilo, comme le rapporte nos confrères anglais du Daily Mail. « Quand vous allez à votre première échographie, (le médecin) vérifie que tout aille bien et détermine le jour de conception du bébé. C'est à ce moment-là que l'on m'a dit qu'elles avaient été conçues à cinq jours d'intervalles. Je ne savais même pas que cela pouvait arriver », raconte Odalis. Pour réaliser cette estimation, l'obstétricienne de la jeune maman a comparé les tailles des deux fœtus. Lors d'une grossesse, celle-ci augmente suffisamment rapidement pour déterminer une date. Si le phénomène est rare, il n'en est pas moins connu. Il s'agit d'une superfétation. En d'autres termes, lorsqu'une grossesse intervient alors qu'une autre est déjà en cours. Dans la plupart des cas, cela se produit entre quelques jours et quelques semaines après la première fécondation, explique nos confrères anglais. Cette histoire ne serait pas complète sans que l'on précise que, plus tôt, le couple avait vécu une fausse couche, à trois mois de grossesse. « Je me sens chanceuse. Je connais un grand nombre de femmes qui ont tenté de retomber enceinte après une fausse couche, sans y parvenir. J'en avais peur, mais heureusement cela n'a pas été notre cas », se réjouit la jeune femme désormais. ●

Benzema à l'envers

*Si Benzema du Real Madrid a marqué trois buts en 16 minutes contre le PSG (une performance sans précédent dans l'histoire de la Liga), Meikayla Moore, une footballeuse néo-zélandaise, a fait mieux en marquant trois buts contre son camp en une mi-temps et en 36 minutes ! avant d'être sortie avant la mi-temps (40e minute). Cette performance de la joueuse de Liverpool a été inscrite dans les annales du foot féminin lors du match ayant opposé dimanche 20 février la Nouvelle-Zélande aux États-Unis à l'occasion de la 2e journée de la SheBelieves, un tournoi amical.Son calvaire a débuté dès la 5e minute avec une reprise du pied droit dans ses propres filets avant, juste une minute plus tard, une déviation de la tête qui a trompé sa gardienne. Enfin à la 36e minute une reprise involontaire du gauche qui crucifie son équipe. Pied droit, tête et pied gauche, un coup du chapeau parfait. ●



Rigolard



***Un camion de trente-cinq tonnes portant l'inscription** « Freins puissants » arrive à un carrefour au moment où le feu passe au rouge, et s'arrête dans un crissement de freins.
Surprise, la jeune femme qui était juste derrière, au volant de sa petite auto, rentre dans son pare-choc.
Le routier descend de sa cabine, vient vers elle et lui dit :
- Alors, ma poule ! Comment tu fais pour t'arrêter quand je suis pas là ?

***Une femme va chercher à l'aéroport son mari** qui rentre d'un voyage d'affaires aux Etats-Unis.
Alors qu'ils attendent les bagages devant le tapis roulant, arrive une superbe hôtesse de l'air.
- Tiens, fait l'homme, Pamela Palmer vient récupérer sa petite valise…
- Comment sais-tu son nom ? Demande l'épouse.
- C'était notre hôtesse, chérie. Son nom était inscrit sur la porte de la cabine, comme ceux du pilote et du copilote…
- Ah oui ? Très bien ! Tu peux alors me dire le nom du pilote ?

***Dans, l'autobus, un voyageur est en train de** lire son journal un article sur la mortalité dans le monde.
Il lève la tête et dit au type assis en face de lui :
- Vous vous rendez compte ? Chaque fois que je respire, un homme meurt !
Et l'autre répond :
- Vous devriez changer de dentifrice !

***Blague Friday**. Lors du premier jour, un homme tente d'accéder aux portes d'un magasin. Malgré une file d'attente très importante, il parvient à se faufiler jusque devant l'entrée non sans entendre quelques jurons des personnes présentes dans la queue.
Alors qu'il passait devant une vieille dame pratiquement collée contre la porte d'entrée, elle l'arrêta net, le gifla et refusa qu'il lui passe devant. Voyant le courage de la vieille dame, toutes les autres personnes firent de même et l'homme bousculé en tout sens se retrouva à la fin de la file d'attente.
C'est alors que pris de colère il s'écria en levant une trousseau de clés au dessus de sa tête et hurle : « Et bien si c'est comme ça…j'ouvre pas le magasin ! »

***En Grèce, un touriste veut visiter un monastère** orthodoxe perché au sommet d'une falaise vertigineuse.
On l'installe dans une nacelle accrochée à une simple corde, et en haut deux moines tournent une manivelle pour le hisser.
En cours de route le touriste constate que la corde est complètement usée. Quand il arrive enfin, livide, il demande au moine :
- La corde vous la changez régulièrement?
- Bien sûr ! Chaque fois qu'elle casse…

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

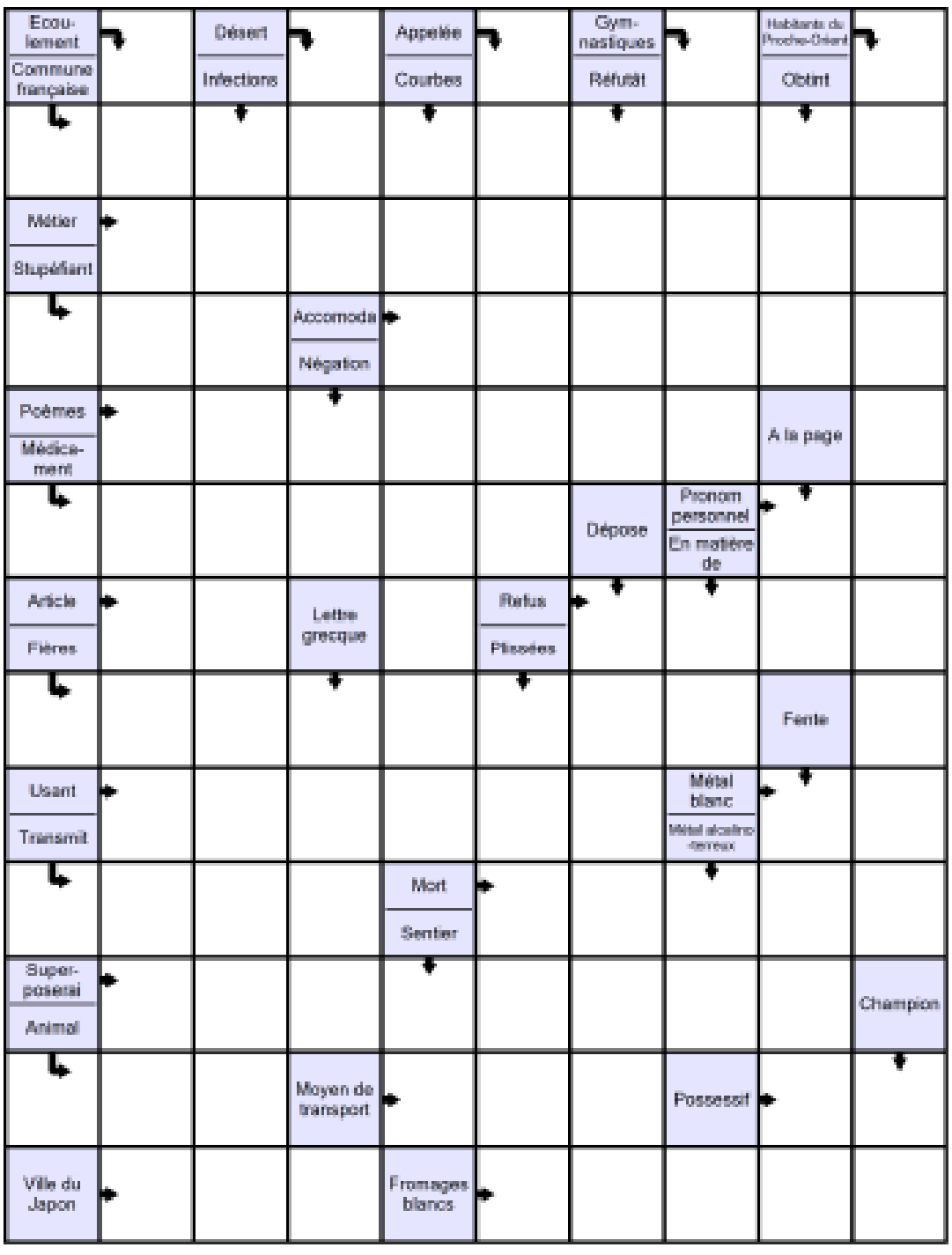
Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444



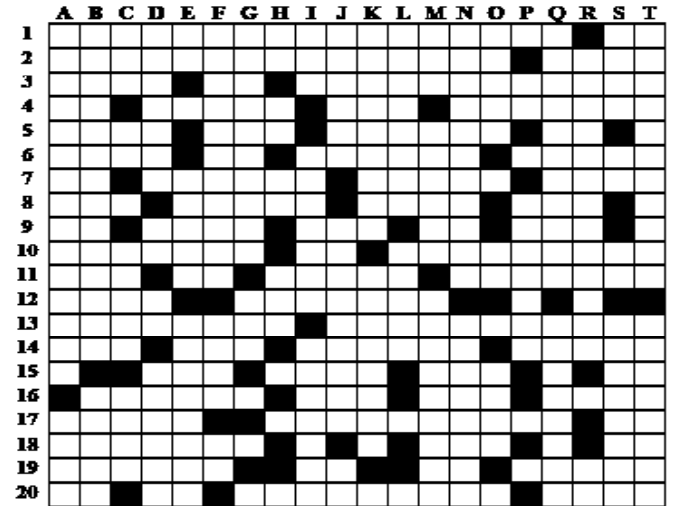
Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

[1] Professionnellement, cherchent toujours à faire illusion. Lien de commandement. [2] Éprouvassions des sensations oubliées. Sorte de gin. [3] Porte-couteaux. Source de naissances. Prendra une attitude aventageuse. [4] Mot d'enfant. Modèle idéal. Lapin de garenne, par exemple. Réduit à cies. [5] Distraite. Fit voir son estomac. Instruis. Pronom. [6] Pour écrire ou pour paraître. Note. Émet avec force. Cavités. [7] Préposition. Grise ou noire. Trace dans le cerveau. Émet un air. [8] Recueille beaucoup de brebis. Gras mangeurs. La moitié de la question pour Hamlet. Eminence. [9] Comme le silence. Résidu. Indicateur. En Anglais. Aujourd'hui, mais vieux. [10] Bêtes. Interjection. Fait des vers comme un maniaque. [11] Langue nordique. Le meilleur. Assemblé des pierres. Petites pauses. [12] Oiseau des forêts. Déchet. [13] N'est pas droite. Perdrons leur connaissance. [14] Pourri s'il est très humide. Mis en notes. Elle ne trouve pas que l'âne soit sot. Gaz rare. [15] Trou de canon. Petit voilier. Apparence. Note. [16] Manque de clarté. Désert. Dans la culture ou dans la finance. Cercle. [17] Donnai de l'air. Comme le fera la voile. Mesure chinoise. [18] C'est lui qui prit. Coulées. Préposition. [19] Arrivés ou très fatigués. Non d'outre-Manche. pareil. Liquide sanguin. [20] Préposition. Au milieu du réel. Premières coordonnées. Bagarre.

VERTICALEMENT

[A] Ce n'est pas l'étude des monstres. C'est là que l'on a le plus de chance de trouver de la louise. [B] Réduirient à pas grand-chose. Fromage blanc suisse. [C] Choisi parmi les appelés. Préposition. Lieu. Filin. [D] Frappées pour faire de l'effet. Possessif. Pronom personnel. Fruit sec. [E] Pronom. Pot des vacances. Se dit des vers. [F] Études des images. Ne pas reconnaître. Habitudes. [G] Grandes personnalités. Sous le pied d'un cheval. [H] À la ronde. Mot d'enfant. Article. Long temps. [I] Décalage. Libellule. Bronzes. [J] Religions. Instruments à vent. L'agrément du Sud. [K] Régimes politiques. Restés sans contrepartie. [L] Pucilement. Combustibles. [M] De bonne heure. Bêtise. Italiens. [N] Blocages. Signe de connivence. [O] Rapaces. Participe. Criés comme par une bête. [P] Mis au pas. Animal fabuleux. [Q] Lieux de soins. Sauver. [R] Remise en cause. Participe phrasé. [S] Allure. Conjonction. Vieux au monde. Plein de bosses. [T] Rares. Faux semblant.

Mots Mêlés

E	N	G	E	I	P	M	O	C	R	O	I	X
L	S	X	I	N	S	Y	M	I	V	S	C	B
S	E	I	A	E	I	I	E	E	Y	O	R	U
G	U	A	U	L	A	O	N	R	S	O	U	R
N	Q	B	O	G	L	E	N	O	E	L	E	Y
I	R	U	D	N	A	I	S	N	E	L	S	L
O	E	O	A	C	C	B	I	A	I	N	N	L
C	K	R	H	A	M	R	A	S	A	O	O	I
R	N	O	Y	O	N	O	V	N	R	S	S	T
U	U	L	I	E	R	C	U	E	B	R	S	N
O	D	E	L	L	I	L	A	I	M	I	I	A
T	S	I	L	N	E	S	E	M	A	H	O	H
E	L	L	I	V	E	B	B	A	C	V	S	C

ABBEVILLE
CHANTILLY
COMPIEGNE
DUNKERQUE
TOURCOING
BEAUVAIS
SOISSONS
CAMBRAI
ROUBAIX
AMIENS
CALAIS
CORBIE
HIRSON
SENLIS
CREIL
CROIX
DOUAI
GUISE
LILLE
NOYON
ANOR
BURY
LAON
LENS
LOOS
ROYE
SOCX
VIMY
HAM
RUE



Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

							7	9
		2		7			5	
		8	4	5				6
			1	8	6			
	3						6	
			5	2	3			
3				1	2	6		
	9			3		1		
6	5							

A méditer



« Joindre les mains, c'est bien ; les ouvrir, c'est mieux. »

Louis Ratisbonne, La Comédie enfantine.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

6	3	8	9	7	5	4	2	1
7	1	2	6	8	4	9	3	5
4	5	9	3	1	2	8	7	6
8	6	1	2	4	3	5	9	7
2	7	5	1	6	9	3	8	4
9	4	3	7	5	8	6	1	2
1	8	6	4	9	7	2	5	3
5	2	7	8	3	6	1	4	9
3	9	4	5	2	1	7	6	8

Mots fléchés



Mots Mêlés

Mots mêlés « en forêt »

La solution est : CHAMPIGNONS.

Mots croisés





DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'yser - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma